



HAL
open science

“ La femme au pouvoir, ce n’est pas le monde à l’envers ” 1 Le militantisme au féminin en Guinée, des années 1950 à 1984
Céline Pauthier

► **To cite this version:**

Céline Pauthier. “ La femme au pouvoir, ce n’est pas le monde à l’envers ” 1 Le militantisme au féminin en Guinée, des années 1950 à 1984. Femmes, génération et agency en Afrique subsaharienne : vers de nouveaux défis, 2018. hal-03816578

HAL Id: hal-03816578

<https://hal.science/hal-03816578>

Submitted on 20 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« La femme au pouvoir, ce n'est pas le monde à l'envers »¹

Le militantisme au féminin en Guinée, des années 1950 à 1984

*Céline PAUTHIER**

Sékou Touré, premier président de la Guinée et figure charismatique de l'anticolonialisme et du panafricanisme, était volontiers décrit dans son pays comme « l'homme des femmes »². De fait, il leur accorda, dès le début des années 1950, une place privilégiée dans ses discours et dans l'organisation du Parti Démocratique de Guinée (PDG), section guinéenne du Rassemblement Démocratique Africain (RDA). Sékou Touré fit de l'idéal de « la femme militante » un motif central de son discours révolutionnaire, dont les échos sont encore perceptibles aujourd'hui. Dans les déclarations politiques ou la presse actuelles, on relève ainsi de fréquentes références aux figures d'héroïnes promues par ce régime, comme Mbalia Camara, Maforé Bangoura ou Jeanne Martin Cissé, présentées comme d'illustres devancières des femmes d'aujourd'hui³.

Cet article traite de la construction de la catégorie politique des femmes en Guinée des années 1950 à la fin du régime de Sékou Touré, en 1984. Comme l'indique la citation de notre titre, la mobilisation féminine des années 1950 puis le féminisme d'Etat furent traversés d'ambiguïtés. Si le rôle et l'engagement politique des femmes étaient valorisés comme des facteurs de transformations sociales, il ne s'agissait pas de bouleverser l'ordre établi. Le discours de l'émancipation n'était valable qu'à condition que les femmes soient au service de la société nouvelle promue par le PDG. Derrière le discours révolutionnaire et les mobilisations festives, la question des reconfigurations des rapports de genre et de pouvoir pendant la Révolution reste un champ de recherche à défricher.

¹Rabiatou Sera Diallo, syndicaliste et ex-présidente du Conseil National de la Transition, dans un entretien avec Christian David de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), mis en ligne en mars 2011, <http://www.unspecial.org/2011/03/entretien-avec-mme-hadja-rabiatou-serah-diallo-presidente-du-cnt/>

²Laboratoire CESSMA, Université Paris-Diderot (Paris VII), Paris, France. celinepauthier@gmail.com

³ Voir l'interview de Sékou Touré par Fernand Gigon (Gigon, 1959 : 22).

³ Nous présentons dans l'article les itinéraires de ces trois femmes. A titre d'exemple sur la prégnance de ces modèles, on peut mentionner un numéro consensuel du magazine *Le Palmarès*, qui, en 2005, rendit hommage à une trentaine de femmes « méritantes » de la Deuxième République et les inscrivait dans une histoire commune avec ces héroïnes nationales.

En effet, en dépit de l'omniprésence des femmes dans le discours révolutionnaire, leurs convictions et leurs actions politiques pendant la révolution (1958-1984)⁴ restent fort peu documentées à ce jour. L'histoire du régime de Sékou Touré par le genre se heurte à une double difficulté. D'une part, les archives du PDG et de l'administration guinéenne entre 1958 et 1984 ont été largement détruites ou sont dispersées chez des particuliers. Les sources accessibles sont essentiellement les actes officiels (décrets, etc...), la presse (le quotidien *Horoya* et l'hebdomadaire *Horoya Hebdo*, organes de presse uniques à cette époque avec *Le Journal Officiel de la République de Guinée*) et les compilations des discours et écrits de Sékou Touré, publiées par l'imprimerie officielle du régime à Conakry. Ces sources servent ici de base à l'analyse critique du discours de l'émancipation féminine, qui est au cœur de la phraséologie révolutionnaire. Elles permettent également d'envisager l'impact de ce discours sur les représentations du masculin et du féminin dans un contexte de construction nationale.

Mais l'idéologie révolutionnaire promue par l'Etat cache les itinéraires singuliers des femmes engagées en politique et les expériences souvent ambiguës des militantes « ordinaires ». Bien plus, au-delà du discours, il s'agit d'appréhender les changements réels dans le statut et les conditions de vie des femmes. Certaines sources permettent toutefois de cerner les phénomènes de réception, réappropriation et contestation du discours de la modernité et du modèle de la militante idéale promu par l'Etat. Les témoignages constituent ainsi des documents indispensables. Je m'appuie dans cet article sur des enquêtes orales réalisées par des anthropologues ou des historiens des années 1960 à nos jours, ainsi que sur des mémoires et autobiographies publiés récemment (par exemple Barry, 2007 ; Cissé, 2009 ; Condé, 2012). Ces sources qualitatives sont assez rares mais précieuses, même si elles ne suffisent pas à construire une analyse sociale plus large. D'autres documents, comme les pièces de théâtre, sont davantage représentatifs, dans la mesure où elles étaient écrites collectivement au sein du comité de base du parti. En fait, l'histoire de la Guinée indépendante au prisme du genre reste à écrire, en mobilisant une méthodologie appropriée pour faire parler les sources écrites, où les femmes sont le plus souvent réduites au rôle de militantes « prêtes pour la révolution » – mais surtout pour collecter leurs témoignages de manière plus systématique.

Depuis une trentaine d'années, le rôle des femmes africaines dans les luttes anticoloniales et/ou nationalistes ont été envisagées d'abord dans le champ des recherches en

⁴ Le régime de Sékou Touré se proclame révolutionnaire dès l'indépendance. L'ensemble de l'ère Touré est ainsi fréquemment désignée sous le vocable de la Révolution (1958-1984) qui désigne à la fois une période politique et le projet de transformation radicale de la société promu par le parti de Sékou Touré.

langue anglaise puis, sur l'impulsion d'historiennes de la colonisation, dans les études francophones⁵. Ces analyses ont porté sur des révoltes contre le pouvoir colonial, les modalités d'engagement des femmes dans les mouvements anticoloniaux et les reconfigurations de rapports de genre et des rapports de pouvoir qu'elles peuvent entraîner⁶. Les phénomènes de circulation des idéologies et des luttes (féminisme, panafricanisme par exemple) ont également été étudiés, en particulier par le biais de la scolarisation des jeunes filles. Ces travaux ont aussi mis en avant la grande diversité de situations existant entre la « femme victime » et la « femme rebelle », deux figures récurrentes du discours de l'émancipation promu par les partis nationalistes (Barthélémy, 2010b ; Hugon, 2004 ; Rillon, 2013).

Si aucune étude spécifique n'a été menée à ce jour sur les femmes guinéennes en politique, plusieurs travaux ont contribué à une meilleure connaissance des mobilisations féminines dans ce pays. L'étude sociologique de Claude Rivière, qui remonte aux années 1960, constitue une contribution précieuse pour envisager les décalages entre la législation ou les déclarations officielles, et les évolutions tangibles de la situation sociale des femmes (Rivière, 1968). Plus récemment, Odile Goerg et Pascale Barthélémy ont apporté d'importantes contributions sur les engagements politiques féminins en Afrique Occidentale Française, qui concernent aussi la Guinée coloniale (Barthélémy, 2010a ; Goerg, 1997). Aux États-Unis, Elisabeth Schmidt a analysé la mobilisation féminine au sein du PDG dans les années 1950 (Schmidt, 2005 ; 2002). J'ai poursuivi la réflexion au-delà de l'indépendance pour comprendre la construction de représentations sexuées des mobilisations politiques depuis 1958, ainsi que la place assignée aux femmes dans la construction nationale (Pauthier, 2007 ; 2014). Des travaux d'anthropologie sont également articulés autour des problématiques de genre, à l'échelle d'une région. Emily Osborn a ainsi étudié les interactions entre unités familiales (*households*) et construction étatique dans le royaume du Baté (région de Kankan, Haute Guinée), du XVIIe au début du XXe siècle, en mettant en lumière l'influence des femmes dans la sphère politique (Osborn, 2011)⁷. On peut enfin remarquer que l'histoire produite par les Guinéens accorde peu de place à la dimension genrée des mobilisations politiques et sociales, à l'exception du travail du sociologue guinéen Oumar

⁵ Pour un bilan historiographique sur la colonisation au prisme du genre, voir Barthélémy, Capdevila et Zancarini-Fournel, 2011.

⁶ On peut citer, entre autres, Van Allen, 1976; Geiger, 1997; Branche, 2009; Bower, 2010; Bond-Stewart, 1987.

⁷ On peut aussi citer le travail de Rebecca Furth sur les mariages entre nobles et individus de statut servile à Labé, au FoutaDjalou (Furth, 2005).

Sivory Doumbouya sur la situation sociale des femmes dans ce pays, sur le temps long (Doumbouya, 2008)⁸.

Dans une première partie, j'envisage la mobilisation féminine à travers la comparaison de deux itinéraires différents de militantes et la description des revendications et répertoires d'action des femmes au sein du PDG. Il s'agit d'un moment fondateur où émerge le motif de l'alliance entre le leader et les femmes, supposées lui accorder par la suite un soutien indéfectible. Dans une deuxième partie, je montre que l'ambiguïté entre discours de l'émancipation et instrumentalisation politique se renforce après l'indépendance. Elle est perceptible notamment à travers l'héroïsation de certaines figures incarnant la militante idéale.

Réformes impériales, mobilisations partisans et engagements féminins (années 1940-1960)

En Guinée, parce que le PDG parvint à mobiliser massivement la population guinéenne au sein de ses structures, le recrutement des femmes fut particulièrement large, et impressionna les observateurs de l'époque (Diallo, 1961 ; Gigon, 1959 ; Keita, 1975 ; Rivière, 1968). Dans le contexte de réformes impériales de l'après-guerre, les femmes devinrent une cible privilégiée des partis politiques, ce qui s'explique tout d'abord par l'élargissement du suffrage. À partir de 1946, la législation ouvre progressivement le droit de vote aux colonisés : au cours du processus, des femmes de plus en plus nombreuses purent participer à la cérémonie politique du vote. Dès l'ordonnance du 22 août 1945, les femmes diplômées et fonctionnaires, qualifiées « d'évoluées » par l'administration⁹, obtiennent le droit de vote. Il fut élargi ensuite par la loi du 23 mai 1951 aux mères de deux enfants vivants, ou morts au service de la France. Tous les habitants – et donc les habitantes - des villes furent autorisés à voter par la loi municipale de 1955. Enfin, le suffrage universel fut reconnu à tous les citoyens de plus de 21 ans par la loi-cadre du 23 juin 1956. Dans ce contexte, on comprend que les leaders politiques aient tout particulièrement ciblé certains groupes et qu'ils aient progressivement tenté d'intégrer les femmes de toutes les couches sociales à la base de leur parti, en leur assignant d'ailleurs des tâches différenciées en fonction de leur catégorie sociale

⁸Cette publication est issue de la thèse de doctorat soutenue par l'auteur en 2007 à l'Université de Toulouse 2. On peut noter également, à propos de la célèbre « révolte des femmes » de 1977, le mémoire de fin d'études de David Sacko, 1993. Enfin, il faut mentionner ici le mémoire de fin d'études rédigé par Idiatou Camara à l'Institut Polytechnique de Conakry, qui retrace la mobilisation des femmes au sein du PDG dans les années 1950 (Camara, 1976).

⁹ La loi du 27 août 1947 accorde le droit de vote à tous ceux sachant lire et écrire en français ou en arabe.

ou de leur niveau d'instruction. Le vote et l'adhésion au parti ne constituaient cependant pas les seules modalités de participation politique, ni la première étape de l'engagement politique. Ainsi, en Guinée, les femmes se mobilisèrent, tout comme les hommes, d'abord autour de revendications sociales à l'occasion de la grève de 1953 pour l'application du Code du Travail outre-mer. Elles inventèrent des registres d'actions propres, parfois préexistants mais transférés au nouveau champ politique de l'après-guerre, afin de mobiliser d'autres femmes ou d'autres hommes à l'échelle de leur quartier, de leur ville voire de leur pays.

*Deux militantes au service du PDG : une femme institutrice et une « maîtresse femme »*¹⁰

En Guinée, Jeanne Martin Cissé et Mafory Bangoura sont deux personnalités de premier plan, mais dont les parcours, très différents, illustrent la diversité des engagements et des carrières militantes des années 1950 aux années 1970. Jeanne Martin Cissé est née en 1926 à Kankan, deuxième ville de Guinée située en pays malinké, dans un milieu de fonctionnaires instruits et familiers de l'école coloniale. Son père, Darricau Martin, était employé des PTT et sa mère, DamayeSoumah était sage-femme, diplômée de l'école de médecine de l'AOF en 1923. Aînée de sept enfants, elle entre à l'école dès l'âge de 5 ans car « pour le couple de fonctionnaires que forment les parents de Jeanne dans les années 1930, la scolarisation est une pratique intégrée pour les filles comme pour les garçons (...) L'envoi des filles à l'école française est assumé et conçu comme une adaptation nécessaire aux transformations introduites par la domination coloniale » (Barthélémy, 2010a : 110-111). Jeanne Martin se souvient avoir reçu avec émerveillement comme récompense scolaire les *Contes de la brousse et de la forêt*, puis un exemplaire de *Moussa et Gigla* ! En 1940, elle est admise à l'école normale de Rufisque. C'est pour elle un moment de prise de conscience politique et de naissance d'un sentiment panafricain, auquel elle est restée fidèle jusqu'à aujourd'hui (Cissé, 2009). Elle évoque ainsi dans ses mémoires un premier acte de contestation anticoloniale : pour traiter un sujet intitulé « Le travail est-il une joie ou une peine ? », elle insista sur la dureté du travail forcé, et se vit pour cela vertement réprimander par sa professeure (Cissé, 2009 :53).

Pourtant, son engagement en politique se fit de manière très progressive, sur plusieurs années. Une fois diplômée, elle se marie à un inspecteur de police qu'elle n'a jamais rencontré, suivant en cela la décision de ses tantes. Elle est d'abord affectée comme

¹⁰ L'expression est de nous. Elle désigne, par opposition aux femmes ayant fréquenté l'école coloniale sans faire forcément partie de l'élite sociale, des femmes peu instruites, mais qui surent faire jouer des qualités de leader dans leur milieu social, au sein de leur quartier afin de mobiliser des groupes entiers.

institutrice à Kankan en 1944 puis à Conakry en 1946. C'est alors, dit-elle, sous l'influence de son mari Mohamed Camara et de son aînée à Rufisque, SarataDiané, qu'elle entre à l'Union du Mandé vers 1946 : « Je vous ai déjà parlé de sœur Sarata puis de mon premier mari, qui, eux étaient déjà dans la politique (...). C'est presque eux qui m'ont intéressée, qui m'ont amenée à la politique ». Mais elle précise qu'elle n'est restée à l'Union du Mandé que « très brièvement et à son corps défendant » (Barthélémy, 2010a : 117)¹¹. Cette réserve s'explique aussi par le discrédit jeté plus tard par le PDG sur les organisations régionales telles que l'Union du Mandé. Au demeurant, dans ses mémoires, elle explique qu'elle était opposée aux associations ethniques en raison de son passage à Rufisque, où elle avait été formée à l'idée d'être africaine (Cissé, 2009 : 61)¹².

Jeanne Martin Cissé fréquente le milieu des jeunes fonctionnaires qui s'intéressent à la politique. Elle est élue avec SarataDiané et FatouAribot au premier bureau syndical des enseignants de Guinée. Aucune femme ne fait partie de la délégation guinéenne envoyée à Bamako à l'occasion de la création du RDA (1946) mais, selon Jeanne Martin, FatouAribot s'y serait rendue comme observatrice. En outre, sa sœur adoptive, NankoryaKourouma Keïta, est l'épouse du Malien Madeira Keïta, préparateur à l'IFAN et premier secrétaire général du RDA en Guinée. Chez SarataDiané, Jeanne Martin fréquente alors Madeira Keïta et Sékou Touré. Elle se rapproche du fringant syndicaliste, qui dirige avec Soriba Touré l'Union Territoriale des Syndicats de Guinée, créée le 23 mars 1946. Au cours de leurs conversations, Sékou Touré enjoignait Jeanne et ses amies à l'action politique, leur citant en exemple les femmes indochinoises, tout en critiquant les Guinéennes intellectuelles, trop timorées à son goût (Cissé, 2009 : 65-66).

Jeanne Martin n'adhère cependant au RDA qu'en décembre 1947, après de longues hésitations, qui s'expliquent en partie par un drame personnel. Alors qu'elle est enceinte de trois mois, elle perd son premier mari dans un accident de la route et accouche au moment de la création du RDA, en mai 1947. SarataDiané et Nankorya Keïta en sont membres : elle les rejoint donc à la fin de l'année 1947. Cependant, dès l'année 1948, la section connaît des difficultés en raison de la répression anticommuniste menée par le nouveau gouverneur Roland Pré. Ce dernier lui propose d'ailleurs de participer à l'Association des Femmes de l'Union Française, ce qu'elle refuse sur les conseils de Sékou Touré (Mbaye d'Erneville,

¹¹SarataDiané est l'une des premières guinéennes à intégrer l'école avec six autres de ses compatriotes en 1938.

¹² En mai 1947, une section guinéenne du RDA est créée : dans un premier temps, c'est l'enthousiasme et tous les groupements régionaux y adhèrent. Mais avec la répression anticommuniste, les groupements régionaux quittent un à un le RDA en 1948 pour se reformer de manière autonome et finalement se regrouper en 1949 dans un Comité d'entente, qui s'oppose de manière virulente au RDA. Il devient en 1954 le Bloc Africain de Guinée (BAG), dirigé par Barry Diawadou.

1981 : 132-157). Sur l'impulsion de Gabriel d'Arboussier et des dirigeants de la section guinéenne du RDA, une section féminine du RDA est montée en décembre 1949. Aux côtés de Jeanne se trouvent ainsi d'autres jeunes femmes instruites, mariées à des fonctionnaires engagés en politique (NankoriaKourouma, SarataDiané mais aussi la sage-femme MariamaKourouma) (Schmidt, 2005 : 116). Cette section féminine rassemble d'emblée une centaine de femmes¹³. Mais elle ne dure pas longtemps car ses dirigeantes suivent leurs époux respectifs, mutés dans d'autres territoires. De 1949 à 1959, Jeanne Martin Cissé complète sa formation politique au Sénégal, où son deuxième mari, Ansoumane Touré, épousé en 1948, est fonctionnaire. Il milite au sein de la section sénégalaise du RDA, l'Union Démocratique Sénégalaise (UDS), dans une semi-clandestinité. Les réunions politiques ayant lieu à leur domicile, Jeanne Martin réprouve tout d'abord l'activité politique de son mari et craint les mutations sanctions qui pourraient frapper son ménage. Mais elle finit par écouter avec davantage d'attention les propos tenus lors de ces réunions.

C'est Sékou Touré, qui voyage souvent au Sénégal et avec qui elle a gardé des liens, qui lui offre une première occasion de voyage en France en la désignant représentante du RDA à la Fédération Démocratique Internationale des Femmes (FIDF), à Asnières, en 1954 (Barthélémy, 2010a). Cette organisation avait en effet invité les femmes de l'UDS-RDA mais comme il n'existait pas de section féminine du parti, et que Jeanne Martin était disponible en raison de son congé maternité, elle se vit désignée malgré elle pour le voyage. A cette réunion, elle témoigna de la mobilisation des Guinéennes lors de la grève de 1953¹⁴. Elle dit avoir pris conscience de la similitude des situations entre femmes des Antilles, d'Afrique et d'Indochine. Ce fut aussi l'occasion de tisser ses premiers réseaux à l'échelle internationale, avec RansomeKuti (Nigeria), Eugénie Cotton (présidente de la FIDF) ou Fanny Edelman (Argentine). À son retour, elle prend la tête de l'Union des Femmes du Sénégal (UFS), qui peine cependant à concurrencer les sections féminines des partis de Lamine Gueye et de Léopold Sedar Senghor. D'abord apolitique et indépendante du parti, cette association féminine se mit progressivement à défendre des mots d'ordre politique, et prit, par exemple, une part active à la commémoration du massacre de Thiaroye organisée par le Parti Africain de l'Indépendance les associations des jeunes, des travailleurs et l'UFS¹⁵. Au cours de l'année 1958, elle effectue à nouveau deux grands voyages, à Vienne puis à Pékin où elle est invitée

¹³ Archives nationales d'Outre-Mer, 17 G 573 - Renseignements du 8 décembre 1949.

¹⁴ Comme elle l'affirme dans son témoignage (voir MBaye d'Erneville, 1981). Voir la suite de l'article sur cette grève.

¹⁵ L'administration n'avait pas autorisé la manifestation. Après le dépôt de gerbes au cimetière de Thiaroye, les manifestants furent empêchés de rejoindre le lieu du meeting et plusieurs d'entre eux, dont au moins deux femmes, furent blessés (Cissé, 2009 : 80).

par la Fédération Nationale des Femmes Chinoises, dont elle revient via Moscou. Elle ne rentre en Guinée qu'en octobre 1958, après le NON au référendum. Elle y rejoint son mari, directeur de cabinet du ministre de la Santé, et qui était aussi un ami de Fodéba Keïta, artiste de renom et ministre de l'intérieur de la nouvelle République de Guinée.

Au tournant de l'indépendance, des conflits éclatent cependant entre les femmes qui se sont approprié le discours du féminisme et de la modernité et les militantes « de base » de Conakry. Jeanne Martin participe, en 1959, au premier congrès des associations féminines d'Afrique de l'ouest à Bamako¹⁶ au cours duquel sont dénoncées la polygamie, les mutilations génitales et les inégalités entre hommes et femmes. À leur retour, les déléguées au congrès comprennent vite que les décisions prises à Bamako posent problème à la direction du parti. Surtout, leur compte rendu aux sections féminines de Conakry et de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée (CNTG), provoque des remous et le rejet des militantes de base¹⁷. Mafory Bangoura, qui les représente, ramène l'ordre et organise une réunion restreinte afin d'éviter un conflit entre « intellectuels et non intellectuels » (Cissé, 2009: 91). C'est donc sur d'autres fronts que Jeanne Martin entreprend la modernisation de son pays. Elle est nommée membre du Comité d'encadrement de la Jeunesse du RDA (JRDA) et chargée plus particulièrement de l'éducation des jeunes femmes. Elle organise alors des tournées dans toutes les régions pour convaincre les familles du bien-fondé de la scolarisation des filles. Elle organise également des séminaires et des stages (éducation civique, alphabétisation, couture et soins de santé de base) dans chaque région. Des jeunes filles y suivent une formation de 45 jours avant de devenir à leur tour formatrices dans leur localité. Parallèlement, Jeanne Martin Cissé grimpe progressivement les échelons du parti, en partant, comme il se doit dans l'éthique du PDG, du comité de base : élue au bureau de Camayenne (quartier de Conakry) en 1961, elle finit par entrer au comité central puis au Bureau Politique National du parti (1971), tout en étant députée au Parlement (1968).

Toutefois, Jeanne Martin Cissé consacre l'essentiel de sa carrière à l'action diplomatique, dans les organisations panafricaines des femmes puis aux Nations Unies comme représentante de son pays. Elle devient tout d'abord la secrétaire générale de la Conférence des Femmes Africaines, dont le siège est à Bamako - où elle réside jusqu'en 1968 - puis à Alger. Elle défend alors des positions qui articulent maternalisme, panafricanisme et

¹⁶ La délégation guinéenne, présidée par Loffo Camara, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, compte FatouAribo (institutrice membre de la dynamique section RDA de Mamou), DianéNiankorya (CNTG), Sow Nimba Bah et Jeanne Martin Cissé (enseignantes), TiguidankéDiakaby (jeunes).

¹⁷ Comme dans d'autres pays d'ailleurs. Au Mali, Ophélie Rillon a montré l'émergence d'une cause féminine chez les militantes lettrées de l'US-RDA et leur reprise en main par le parti nationaliste au tournant de l'indépendance, notamment sur l'interdiction de la polygamie (Rillon, 2013 : 47-58).

anticolonialisme¹⁸. Elle conserve ce poste jusqu'en 1974, date à laquelle elle se retire en raison de ses multiples autres mandats. Elle assiste chaque année à la session de l'Assemblée générale des Nations Unies (1961-1969), est déléguée à la commission de la condition de la femme siégeant à Genève (1963-1969) et à la troisième commission des Nations Unies chargée des affaires humanitaires. Cette expérience explique sans doute sa nomination, en juillet 1972, au poste de représentante permanente aux Nations Unies. Elle apprend par surprise cette promotion alors qu'elle participe à la Panafricaine des femmes au 10^e sommet de l'OUA. Or, la Guinée est cette année-là membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU et elle devient donc la première femme présidente de cette institution. Selon elle, Sékou Touré tint bon face aux diplomates inquiets, qui lui demandèrent de nommer plutôt un homme à ce poste¹⁹. Dans ses mémoires, elle évoque cette période comme un moment de désillusions : « La militante que j'étais réalisait le poids des alliances politiques et des intérêts, non pas des pays, mais souvent des chefs qui dirigeaient ces pays. Je me rendais davantage compte de l'importance de ces relations et de l'impact des grandes puissances sur les événements que nous vivions. J'étais malheureuse et je commençais à perdre mes illusions sur le sens réel de la justice » (Cissé, 2009 : 127). À la lecture de l'ensemble de son ouvrage, on peut cependant s'étonner qu'elle n'exerce pas le même regard critique sur l'évolution de la politique guinéenne qui, à cette époque, avait déjà traversé plusieurs « complots » et entraîné l'arrestation d'une grande partie des élites, y compris son propre mari, Ansoumane Touré, qui meurt en prison dans les années 1970²⁰. Elle est en revanche ouvertement critique du coup d'État militaire de 1984 (consécutif au décès de Sékou Touré, le 26 mars 1984), après lequel elle fut emprisonnée durant près d'un an, et dénonce dans son livre les mauvais traitements infligés aux prisonniers et aux prisonnières par les militaires.

Dans les années 1970, ses convictions panafricaines se doublent d'une volonté de rapprochement des pays africains avec les mouvements afro-américains, comme les Black

¹⁸ Elle adresse ses meilleurs vœux de succès aux femmes dans la « recherche du bonheur des enfants », de la paix et de l'unité africaine. Le même numéro insiste sur la solidarité des femmes aux mouvements de lutte anticolonialiste à travers le monde.

¹⁹ Elle est assistée dans sa mission par deux autres ambassadeurs, M. Diop et Mbady Touré, ainsi que par le conseiller Philippe Maddy. Ce dernier était originaire des îles de Loos, au large de Conakry. C'était un professeur d'anglais et de géographie formé à Conakry et au Nigeria, qui était le numéro 2 de la mission guinéenne aux Nations Unies entre 1971 et 1975 (Voir Lewin, 2010, tome 6 : 100). En 1975, Philippe et Bountouraby Maddy ainsi que Lamarana et Aïssatou Diallo sont rappelés en Guinée et remplacés par Maxime Camara (conseiller), MorouBaldé (premier secrétaire) et le couple Yansané (comptabilité et secrétariat).

²⁰ Elle précise cependant qu'ils étaient séparés lorsque son mari fut arrêté. Sur les principaux « complots » qui émaillèrent la vie politique guinéenne, elle refuse de se prononcer, qu'il s'agisse du « complot des enseignants » de 1961, des purges consécutives à l'agression guinéo-portugaise du 22 novembre 1970 ou encore de l'arrestation de Diallo Telli en 1976. A propos de ce dernier, elle se contente de noter : « les historiens sauront demain établir la vérité » (Cissé, 2009 : 142).

Panthers, qu'elle fait inviter aux festivités nationales en Guinée. Stokely Carmichael (*aka* Kwame Ture) et Myriam Makeba émigrent ainsi en Guinée et font partie de la délégation guinéenne aux Nations Unies en 1975 pour la 30^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Jeanne Martin Cissé est alors au sommet de sa carrière politique et diplomatique, jusqu'à son rappel en Guinée en 1976, pour prendre la suite de Mafory Bangoura au poste de Ministre des Affaires Sociales. On peut penser que la carrière à l'international fut pour elle un espace de liberté et d'épanouissement permettant d'échapper à la tension politique grandissante en Guinée, et à la peur de la répression²¹. Sa loyauté et son admiration pour Sékou Touré demeurent en tous les cas intactes jusqu'à aujourd'hui.



Jeanne Martin Cissé devant son bureau de Présidente du Conseil de Sécurité des Nations Unies en 1972²²

Issue d'un milieu bien différent, Mafory Bangoura s'est engagée en politique selon d'autres modalités. Sa vie est moins bien documentée et il n'existe pas à notre connaissance d'entretien relatant son parcours jusqu'à sa mort, en 1976. Mafory Bangoura est une femme susu née vers 1916 à Wonkifon, un village situé non loin de Coyah, à une quarantaine de kilomètres de Conakry²³. On ne sait pas en quelle année elle rejoint la capitale, mais elle est présentée comme une habitante solidement ancrée dans la vie de son quartier, Boulbinet. Situé au centre-ville de la capitale, c'est un quartier populaire de pêcheurs où elle fait ses

²¹ Un sentiment partagé par d'autres Guinéennes à l'étranger, comme Kadidiatou B., sage-femme et épouse d'ambassadeur, qui considère ses deux années à Washington comme un moment d'ouverture et d'épanouissement. Entretien réalisé par Pascale Barthélémy à Conakry en 2002 (Barthélémy, 2010b : 229).

²² Photographie de 1972, Archives photographiques du quotidien italien *L'Unità*, mises en ligne à l'adresse : <http://archiviofoto.unita.it/index.php?f2=recordid&cod=7527&codset=BIO&pagina=207>

²³ D'après « Hommage à Mafory Bangoura », *Révolution démocratique Africaine, Revue du Parti-État de Guinée*, N° 96, avril 1976. La fiche de renseignement de la police coloniale dit qu'elle est née à Conakry, voir Archives Nationales d'Outre-Mer, Fonds moderne AOF G – 17 G 573, Renseignements, 14 mars 1957.

débuts comme militante du PDG au début des années 1950. Ses compagnes du PDG disent qu'elle était couturière et teinturière. De son côté, l'administration coloniale la dépeint comme une prostituée : « sans profession, elle vivait de ses charmes » rapporte la police²⁴, avant son mariage en 1954 avec Badara Bangoura, trésorier du syndicat professionnel des petits commerçants en 1956. Le regard de la police traduit une vision répandue qui associe l'engagement politique à un manque de vertu et de respectabilité, dont il est difficile de savoir s'il était partagé par l'administrateur ou si ce dernier relayait les propos de ses informateurs. Toujours est-il que ce portrait de Mafory Bangoura fait écho aux campagnes de dénigrement menées contre le RDA au cours des années 1950, lorsque certains administrateurs et ses adversaires politiques le présentaient comme un parti d'agitateurs mécréants²⁵.

Si la véritable entrée en politique de Mafory Bangoura date de 1953-1954, les renseignements de police affirment qu'elle était active au RDA depuis 1946²⁶. De manière plus crédible, elle avait dû militer dans les associations régionales comme l'Union de la Basse Guinée, qui s'était divisée à deux reprises sur le soutien au RDA²⁷. Elle faisait partie du Foyer des Jeunes de la Basse Guinée, qui regroupait des jeunes citoyens favorables au RDA, et qui soutinrent la grève de 1953. Ainsi, Mafory Bangoura devait déjà s'être familiarisée avec les personnalités du RDA avant cet épisode majeur, qui marque le début du succès massif du PDG. Cette grève s'inscrivait en effet dans un contexte de revendications sociales autour du vote puis de l'application du Code du Travail outre-mer (1952-1953). En 1953, la revendication porta sur la hausse des salaires de 20 % consécutive à la réduction du temps de travail prévue dans le nouveau Code du travail. C'est en Guinée que la mobilisation fut la plus spectaculaire puisque la grève dura plus de deux mois (septembre-décembre 1953) et se solda par le succès des syndicats. Après cette grève, les effectifs du PDG grimperent en flèche.

Or, les femmes de Conakry y jouèrent un rôle important, bien qu'elles ne soient pas directement concernées par le Code, qui laissait de côté le travail informel où les commerçantes, teinturières ou couturières étaient très nombreuses. C'est en tant qu'épouses

²⁴ Archives Nationales d'Outre-Mer, Fonds moderne AOF G – 17 G 573, Renseignements, 14 mars 1957. Elle avait sans doute dû être mariée auparavant, puisqu'en 1954, elle avait près de 40 ans.

²⁵ Dans les différents organes de presse, le RDA se défend régulièrement de ces accusations. Voir par exemple l'article de PléahKoniba et DoumbouyaBela, « Le RDA, l'Islam et la France », *La Liberté*, N° 41, 28 décembre 1954.

²⁶ C'est aussi ce qu'affirme Jeanne Martin Cissé, qui la mentionne dans les premiers comités du RDA aux côtés d'autres ménagères : Mafori Bangoura, Néné Diallo, Mathilde Camara, Maférin Bangoura, N'Youla Doumbouya (Cissé, 2009 : 62-64).

²⁷ L'Union de la Basse Guinée s'était divisée une première fois en 1948 pour donner naissance au Comité de Rénovation de la Basse Guinée de Karim Bangoura et Nabi Youla, opposé au RDA. La deuxième scission eut lieu lorsque le président de l'Union de la Basse Guinée, Amara Soumah, fut élu conseiller territorial en mars 1952 au nom du RDA mais fit défection au sortir des élections. Une partie des membres restés fidèles au RDA se regroupèrent alors dans le Foyer des Jeunes de la Basse Guinée.

des grévistes qu'elles se mobilisèrent, comme le rapporte Aïssatou Ndiaye, une ancienne militante du PDG. À l'initiative de Mafory Bangoura, les deux femmes partirent à la rencontre de Sékou Touré pour lui exposer les difficultés économiques grandissantes des grévistes (Schmidt, 2005 : 88)²⁸. Il réussit à les convaincre de soutenir le mouvement. Elles mirent sur pied un comité de grève féminin en nouant des contacts avec des nombreuses femmes de toutes les associations régionales présentes à Conakry. Conscient de leur efficacité, Sékou Touré confia ensuite à Mafory Bangoura l'animation de la campagne électorale de juin 1954, pendant laquelle il affronta Barry Diawadou, leader du Bloc Africain de Guinée (BAG). Son militantisme musclé, ses qualités d'oratrice et sa virulence lui valurent d'être désignée présidente territoriale des femmes du RDA à l'été 1954. En février 1955, elle fut condamnée par l'administration coloniale à un an de prison et à une amende pour ses activités politiques. Cette condamnation s'inscrivait dans un contexte de troubles politiques. En effet, Barry Diawadou avait été élu en juin 1954, mais son élection était contestée par les partis adverses, le PDG mais aussi la Démocratie Socialiste de Guinée (DSG), qui accusaient l'administration de fraude. Le PDG mena l'agitation autour du slogan de la victoire volée tout au long de l'année 1954. Cependant, la peine de Mafory Bangoura fut réduite à 3 mois de prison en appel en février 1956, dont elle ne purgea finalement que 28 jours. Sa remise de peine était sans doute liée à sa popularité en tant que présidente territoriale des femmes du RDA²⁹.

²⁸Entretien réalisé avec Aïssatou NDiaye par Elisabeth Schmidt à Conakry en 1991.

²⁹ Archives Nationales d'Outre-Mer, Fonds moderne AOF G – 2 G 56/138, Rapports politiques, mars 1956.



Mafory Bangoura (au centre) en 1954 avec des militantes de son quartier de Conakry³⁰

Fin 1956, Mafory Bangoura entra cependant en conflit avec la direction du parti pour défendre son mari, Badara Bangoura. Celui-ci, déçu de n'avoir pas été retenu sur une liste RDA pour les élections de mars 1957, s'était rapproché de l'opposition. Le RDA avait alors fait déposer une plainte contre lui par le syndicat professionnel des petits commerçants, dont il était le trésorier, pour détournement de fonds. Dans le même temps, Sékou Touré lui demanda de nier publiquement toute collusion avec le parti de son rival, le BAG. Sur ces entrefaites, Mafory Bangoura fit irruption à la réunion du comité directeur du PDG : « elle est arrivée, très surexcitée, et a déclaré aux personnes présentes (tous des membres importants du bureau exécutif et Docteur Accar) que son mari n'aurait pas dû se déplacer. Elle a ensuite déballé « tout ce qu'elle avait sur le cœur » contre ce parti ingrat qui « fait des combines pour faire emprisonner son mari et ne sait pas se souvenir des services rendus, etc... »³¹. Suite à cet incident, le mari et la femme furent exclus du parti le 13 mars 1957 mais finirent par être réintégrés après avoir fait amende honorable, le 16 mars 1957. D'après les renseignements de police, Sékou Touré aurait craint de susciter des remous au sein du comité des femmes, entre partisans et adversaires de Mafory Bangoura. De leur côté, Mafory et son mari se seraient

³⁰ Photographie de 1954 in « Hommage à Mafory Bangoura », *Révolution démocratique Africaine, Revue du Parti-Etat de Guinée*, N° 96, avril 1976.

³¹ Archives Nationales d'Outre-Mer, Fonds moderne AOF G – 17 G 573, Renseignements, 14 mars 1957.

vus conseiller de revenir vers le PDG plutôt que de courir le risque d'être classés dans la catégorie des « saboteurs »³². Cet épisode n'empêcha nullement Mafory Bangoura de demeurer, après l'indépendance, un pilier du régime, comme membre du Bureau Politique National, présidente de l'Union Révolutionnaire des Femmes de Guinée et Ministre des Affaires Sociales jusqu'à son décès en 1976. Des funérailles nationales furent alors organisées et le régime la fit entrer au panthéon des héroïnes nationales.

Ces deux itinéraires montrent que, dans le contexte d'effervescence politique des années 1950, les femmes purent s'engager en politique selon des modalités variées. Contrairement à un discours récurrent³³, ils ne témoignent pas d'une opposition marquée entre la petite minorité de femmes instruites et les femmes « ordinaires ». L'invisibilité relative des premières dans la mobilisation politique tenait avant tout à leur nombre très réduit et à leur mobilité en tant que femmes de fonctionnaires. De plus, Pascale Barthélémy rappelle que la moitié des femmes diplômées qu'elle a interrogées s'engagèrent en politique et qu'un tiers d'entre elles occupèrent des fonctions électives dans des partis (Barthélémy, 2010b). Cela étant, la chronologie de la mobilisation en Guinée montre que le véritable tournant s'effectua à l'occasion de la grève de 1953, sur une plus large base sociale que la première tentative d'organisation, qui remontait à 1949 et ne concernait alors qu'un petit noyau de femmes instruites. La mobilisation large des « ménagères » contribua à dessiner des revendications et des modes d'action politique spécifiques, souvent différents de celles des diplômées.

Revendications et modes d'action politique

Pendant la grève de 1953, de nombreuses femmes de Conakry se trouvèrent dans l'incapacité de remplir leur rôle de mère et d'épouse. Pour surmonter les difficultés, elles mobilisèrent des réseaux familiaux, économiques et sociaux leur permettant de subvenir aux besoins de leur famille, et de soutenir l'action des grévistes. Le succès fut impressionnant : à l'été 1954, un peu plus de six mois après la fin de la grève, le RDA aurait ainsi compté 6 000 femmes en Basse Guinée, dont 4 800 à Conakry (Schmidt, 2005 : 126). Ce chiffre élevé correspond à l'explosion du nombre de syndiqués et d'adhérents au RDA pendant la même période. De plus, le journal du RDA, intitulé *La Liberté*, témoigne du travail de mobilisation

³² Archives Nationales d'Outre-Mer, Fonds moderne AOF G – 17 G 573, Renseignements, 16 mars 1957.

³³ Les origines de ce discours remontent à l'époque coloniale, où les « demoiselles frigidaires » étaient déjà perçues avec une certaine méfiance, et avaient pu se heurter au rejet de la base, notamment sur les revendications strictement féministes (voir Barthélémy, 2010a : 126). Il s'est prolongé jusqu'à aujourd'hui, comme en témoignent les entretiens réalisés par Elisabeth Schmidt. Certaines militantes du RDA continuent ainsi de penser que les « évoluées » tiraient parti de la situation coloniale et n'avaient aucun intérêt à se mobiliser dans le combat nationaliste (voir Schmidt, 2005 : 87). En Guinée, cette opposition entre intellectuelles et femmes du peuple a pu être renforcée par le discours révolutionnaire qui fustigeait systématiquement les élites.

des femmes de Conakry, qui parcoururent le territoire pour convaincre leurs compatriotes d'adhérer au PDG et de créer des sections féminines. Ces nouveaux comités et la composition de leurs bureaux étaient publiés dans le journal du parti. Parallèlement, le PDG reformula dans sa plateforme politique des revendications qui touchaient spécifiquement les femmes dans leurs préoccupations quotidiennes, concernant la santé, l'hygiène, l'éducation ou encore l'organisation des marchés. Globalement, les revendications ressortaient d'une vision assez conservatrice du rôle des femmes dans la société. Le RDA devait avant tout leur permettre de réaliser leur rôle d'épouse et de mère :

« Avec un sourire serein, d'abord timide, puis ferme, [Mme Doukouré de Mamou] parle : “Il ne faut pas hésiter de venir au RDA. Il n'y aura aucun regret d'y être venu. Nous ne suivons pas Sékou Touré qui est mortel mais le RDA qui constitue un idéal qui n'est point sujet à la mort. Nous voulons conserver nos maris dans nos foyers, envoyer nos enfants à l'école, nos œufs, nos poulets, notre lait, nos veaux ne doivent plus aller composer le menu du chef de canton et ses *batoulas*[hommes de main]. (...) Le RDA ouvre les yeux aux femmes africaines, il nous appartient de regarder et de voir le plus loin possible” »³⁴.

Cela étant, les revendications portées par les femmes alliaient préoccupations socio-économiques et discours politique de la libération, mobilisant des principes comme la justice ou la démocratie :

« MahinaYindé, présidente des femmes soussous RDA de Labé, prend la parole avec son bébé dans les bras : “Je ne suis pas célibataire”. Elle parle calmement, sans passion, son petit marmot dans les bras. Elle aime son foyer, elle aime le RDA. Pour elle, la place de toutes les femmes qui cherchent le bonheur de leur foyer est au RDA. Sans argent, sans appui, le candidat du RDA aux dernières élections partielles a été plébiscité. Cette unanimité prouve que nous sommes sur la bonne voie et que Dieu reste avec ceux qui défendent la cause des malheureux, les partisans de la justice, les démocrates. Si leurs maris ont laissé leurs épouses s'engager librement dans la voie du RDA, c'est qu'ils ont vu que c'était dans leur intérêt et dans celui de leurs enfants »³⁵.

Ces deux extraits montrent également le souci des militantes, sans doute partagé par la direction du parti, de ne pas bouleverser les rapports de genre. Ainsi, MahinaYindé prend bien soin de signaler qu'elle est mariée et mère de famille. Il fallait en effet que les hommes autorisent leurs femmes à s'adonner aux activités politiques. Or, la mobilisation impliquait de transgresser certaines normes, comme de prendre la parole dans une assemblée d'hommes par

³⁴ « Rencontre à Pita des délégués des sous-sections RDA de Labé et Mamou », *La Liberté*, N°45, 1^{er} mars 1955.

³⁵ « Rencontre à Pita des délégués des sous-sections RDA de Labé et Mamou », *La Liberté*, N°45, 1^{er} mars 1955.

exemple ou de circuler librement. Les rôles confiés aux femmes consistaient à faire passer les informations du parti de manière informelle autour des fontaines, des marchés, des carrefours. Les qualités d'oratrices, mais aussi la maîtrise des différentes langues locales, étaient des compétences précieuses pour les militantes car elles leur permettaient de convaincre d'autres femmes, dans tous les groupes ethniques. Elles étaient aussi chargées de distribuer les cartes du parti et de vendre le journal. Le temps consacré aux activités politiques pouvait cependant peser sur les tâches ménagères, et provoquer des remous au sein des foyers : pour contourner cette difficulté, Fatou Keïta était allée jusqu'à choisir des coépouses à son mari pour qu'elles se chargent à sa place des tâches domestiques et des devoirs conjugaux (Schmidt, 2005 : 139).

La stratégie de recrutement massif du PDG conduisit aussi les Guinéennes à transférer des modes d'action collective préexistants au champ politique nouveau dans lequel s'affrontaient les partis et leurs leaders. À Conakry, un levier de mobilisation privilégié consistait à inventer des chansons satiriques. C'était une pratique courante qui s'inscrivait dans une longue tradition *susu* permettant de commenter la vie de la communauté et de transmettre des valeurs morales. Souvent, ces chansons étaient apprises au moment de l'initiation dans le *laga* (foyer d'initiées) (Touré, 1971). Dans les années 1950, la nouveauté consistait en une politisation du contenu des chants, qui permettaient de louer Sékou Touré et le PDG, de commenter l'actualité ou de tourner en ridicule les adversaires politiques :

« Barry Diawadou a quitté Conakry
Pour aller en Haute Guinée
Parce qu'il voyait que Syli [Sékou Touré] était toujours en tête
Barry a été battu comme un chien
Le pénis de Barry
Est maintenant circoncis » (Schmidt, 2005 : 130)

Cette chanson, qui érige Sékou Touré en modèle de virilité par opposition à son principal rival politique, Barry Diawadou, renvoie à une vision conservatrice des rôles dévolus aux hommes et aux femmes. Ici, les militantes guinéennes appelaient les hommes à se comporter comme tels (et donc à adhérer au RDA), et recouraient à l'insulte pour témoigner de leur allégeance politique. Ces stratégies visaient surtout, comme l'a montré Séverine Awenengo à propos de la Casamance, à maintenir l'équilibre masculin-féminin et donc celui de la communauté. Qu'elles appellent les hommes à agir en guerriers au moment de la conquête coloniale ou qu'elles s'opposent, plus tard, au recrutement militaire en tant que mères inquiètes pour leurs enfants, les femmes *joola* pouvaient ainsi « refuser de considérer leur rôle comme politique et explique[r] le fait que leurs actions soient souvent celles de l'ultime recours » (Awenengo, 2007 : 195). On retrouve cette stratégie dans les chansons des militantes guinéennes, qui

pouvaient aussi pointer du doigt les injustices de la colonisation en moquant la virilité des colonisateurs et en critiquant les bouleversements des rapports de genre qu'ils suscitaient :

« Pour sûr, Jean-Pierre est un homme
L'homme fort !
Aux femmes il fait porter pantalon
L'homme fort ! » (Touré, 1971 : 15)

Dans cette chanson ironique, Jean-Pierre incarne l'administrateur colonial qui fait travailler tout le monde, femmes et enfants. Sa virilité est là aussi tournée en ridicule puisqu'il s'en prend aux plus faibles, à qui il confie des tâches trop lourdes : il est sous-entendu dans la chanson que des travaux d'hommes sont confiés à des femmes. L'inversion des rôles de genre entraîne ici une perte de pouvoir et de prestige. Enfin, ces chansons pouvaient permettre d'exercer un certain contrôle sur la population et de veiller à la solidarité de tous et toutes dans l'action. Ainsi, cette chanson dénonce le comportement d'un marchand qui exige le paiement d'une dette au plein cœur de la grève de 1953, et appelle clairement au soutien des autres militantes contre le marchand :

« Au marché de Madina,
Pour mille francs de dette,
Le marchand m'a giflée
Que puis-je faire
La grève bat son plein
Qui y portera remède ? » (Touré, 1971 : 17)

Mais certaines militantes n'hésitaient pas à « faire les hommes » à la place de leurs maris, en empruntant au registre guerrier. Les archives coloniales regorgent ainsi de mentions d'actions musclées menées par des groupes de femmes du RDA, que les administrateurs ont tendance à présenter comme un groupe indifférencié mais terriblement efficace. De manière encore plus spectaculaire, certaines femmes se forgèrent des réputations quasi-légendaires au sein des « troupes de choc », sorte de milice urbaine du PDG mise sur pied au milieu des années 1950 à Conakry. Agissant collectivement contre les opposants politiques (BAG), ces troupes de choc s'inscrivaient dans un contexte d'échauffourées récurrentes entre partis. On racontait ainsi à propos de la militante NabyaHaïdara que c'était un homme à qui on avait donné le mauvais sexe. La rumeur disait qu'elle s'habillait en homme et qu'elle combattait avec un sabre gravé à ses initiales (Camara, 1979 ; Schmidt, 2005 :135).

Dès les années 1950, Sékou Touré avait donc noué une alliance avec certaines femmes en leur offrant la possibilité de s'engager activement au sein du PDG. Si, d'un côté, les militantes et la direction du parti cherchaient à rassurer les hommes sur le fait que cet engagement ne renverserait pas l'équilibre entre hommes et femmes, il est remarquable que

certaines militantes soient allées à l'encontre de leurs assignations de genre. L'expression corporelle de l'action politique amenait ainsi certaines d'entre elles à emprunter au registre guerrier. Toutefois, la combativité des militantes peut aussi renvoyer à des figures spécifiquement féminines : en jouant les « gros bras » dans la rue, les Guinéennes démontraient leur capacité de femmes adultes, mères de famille, à défendre leurs intérêts et à parler haut dans un groupe. Par ailleurs, on note que des fonctions différentes étaient confiées aux femmes selon leur profil social : à Mafory Bangoura revint le soin de monter les sections féminines à Conakry et de veiller à la mobilisation efficace des femmes selon les directives du parti. En revanche, Jeanne Martin Cissé se vit confier des missions de représentations à l'étranger, en France tout d'abord puis dans les pays de l'est et en Afrique, et enfin aux Nations Unies. Petit à petit, le PDG inventa la catégorie politique des femmes, qui étaient, aux côtés des jeunes et des travailleurs, censées composer l'avant-garde de la Révolution.

Qui se cache derrière « la » femme militante ? Encadrement autoritaire et marges de manœuvre sous Sékou Touré (1958-1984)

Le portrait de la militante idéale, qui prend forme dans les années 1950, est véritablement institutionnalisé après l'indépendance. Sékou Touré mit en effet au cœur de son programme et de sa stratégie politique la mobilisation des cadets sociaux et l'émancipation des femmes, qu'il invente en tant que catégorie homogène :

« En matière de disponibilité à l'égard de la Révolution, quelle est la couche sociale entièrement disponible ? Sans aucun doute c'est la jeunesse. Et cela est valable pour tous les pays du monde. Les jeunes doivent être considérés comme disponibles à 100 %. La couche qui vient après les jeunes ce sont les femmes. Au stade actuel du développement historique de notre société, cette couche peut être considérée comme disponible au moins à 95 % et décidée à appliquer les lois de la Révolution car n'ayant rien à perdre dans l'application de ces lois » (Touré, 1968 : 80-81).

Dans son discours, l'émancipation des femmes dans la sphère publique implique des changements dans le domaine privé. Cela étant, ce processus demeurait ambigu car les femmes étaient avant tout perçues comme des leviers privilégiés de mobilisation et de transformation de la société, en tant que mère et éducatrices. Ce discours de l'émancipation pouvait conduire, dans certains cas, à une opposition entre deux ordres symboliques, et sa mise en œuvre s'accompagnait d'une violence d'État imposée à la fois aux hommes et aux femmes.

Un seul chemin de l'émancipation : le PDG

Au moment de l'indépendance, les partis rivaux acceptèrent de se dissoudre et de fusionner avec le PDG et Sékou Touré composa un gouvernement d'union nationale. Le PDG demeura jusqu'en 1984 le seul parti politique de Guinée, dont les organisations intégrées encadraient la Jeunesse du RDA (JRDA), les travailleurs (Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée, CNTG) et les femmes. La structure hiérarchisée du parti permettait un quadrillage politico-administratif du pays, des comités de base au bureau politique national, en passant par les sections et les fédérations. À chaque échelon, les femmes devaient obligatoirement être représentées, mais leur proportion dans les instances dirigeantes diminuait au fur et à mesure de la hiérarchie du parti. Elles étaient nombreuses à la base : au sein du comité féminin (bureau de 13 membres) bien sûr, mais aussi au sein du comité des jeunes (5 filles sur 13 membres du bureau) et du comité de village ou quartier (4 femmes sur 10 membres du bureau). Cependant, jusqu'en 1968, les femmes ne disposaient pas de leur propre structure. Avec la création de l'Union Révolutionnaire des Femmes de Guinée (URFG), les femmes disposèrent, à partir de 1968, de leurs propres comités au niveau de la section et de la fédération³⁶. Les comités féminins avaient plusieurs missions. Tout d'abord, les femmes des comités devaient contribuer à l'investissement humain (travaux d'intérêt général), soit en réalisant elles-mêmes les tâches, soit en encourageant les hommes par des chants et des danses. Elles devaient également organiser les réceptions officielles et les festivités. Les comités féminins constituaient aussi des courroies de transmission des mots d'ordre du parti parmi les femmes et devaient protéger leurs droits (c'est-à-dire la bonne application des décisions du parti les concernant). Ils dispensaient des conseils d'éducation féminine portant sur l'hygiène, la puériculture mais aussi les droits sociaux des femmes. Dans un conflit, le comité féminin pouvait également présenter son point de vue auprès du président du comité. De fait, ce dernier jouait un rôle important dans le règlement des litiges privés, qu'il s'agisse de dérogations à accorder pour l'âge du mariage, du choix du prétendant ou des affaires d'adultère. Quant au Ministère des Affaires Sociales, il fut dirigé successivement par Loffo Camara (1959-1969), Mafory Bangoura (1969-1976) et Jeanne Martin Cissé (à partir de 1976). Loffo Camara avait défendu l'éducation et l'amélioration du statut des femmes (législation sur le mariage). Mafory Bangoura mit l'accent sur le règlement des conflits sociaux et familiaux ainsi que la protection des droits de la femme. Jeanne Martin

³⁶Le comité national des femmes est alors composé de Mafory Bangoura, FatouAribot, Camara Sophie, Condé Fatou, Touré Nancy, Bangoura Fatou, SoumanoDielikany, SoumahTiguidanka, Diallo Binta, Tourou Sylla, KouroumaYedoua, Doré Manéa, voir *Horoya*, N°1394, 8 février 1968.

Cissé se consacra plus particulièrement à la santé de la mère et de l'enfant, ainsi qu'à la formation professionnelle et l'alphabétisation des jeunes filles non scolarisées.

Le discours révolutionnaire sur les femmes varie peu entre 1958 et 1984. Cela s'explique par la rhétorique de Sékou Touré, qui utilise les mêmes motifs discursifs inlassablement remobilisés dans une phraséologie qui masque le décalage entre l'idéologie et la réalité. Ainsi, à dix ans d'intervalles, Sékou Touré insiste, quasiment dans les mêmes termes, sur le nombre massif de femmes élues à des fonctions dirigeantes dans les structures du parti, les institutions, les entreprises publiques ou les centres culturels et sociaux. En 1968, à l'ouverture du Congrès des femmes du PDG, il avance les chiffres suivants : 104 000 femmes élues dans un bureau exécutif au niveau des villages et quartiers, 3 042 femmes élues dans un bureau exécutif au niveau des sections et fédérations, 27 % de femmes à l'Assemblée Nationale et 16 % de femmes dans les assemblées régionales (Touré, 1968). En 1978, il avance des chiffres moins élevés, en raison de la baisse du nombre de comités de base, transformés en Pouvoirs Révolutionnaires Locaux. Mais il affirme qu'une femme sur 35 est élue démocratiquement pour exercer des fonctions dirigeantes, que 30 % des députés à l'assemblée nationale sont des femmes et 20 % dans les assemblées régionales. En plus des activités au sein du parti et des institutions, les femmes sont amenées à diriger des entreprises agricoles, artisanales, commerciales ou industrielles, des centres culturels et sociaux (Centres d'éducation révolutionnaire, hôpitaux) ou encore à exercer des fonctions de cadres administratifs dans la fonction publique (Touré, 1978). Selon mes propres estimations fondées sur l'organigramme du parti, ces chiffres sont assez justes, mais la question se pose des marges de manœuvre des militantes et, en particulier, de leur capacité à faire entendre leur voix au sein et auprès des comités mixtes.

L'encadrement étroit des populations excluait donc que les femmes – comme les hommes – s'engagent politiquement autrement que dans les structures du parti. L'engagement politique valable est celui qui mène au PDG, et il est entendu, dans l'histoire officielle du régime, que *toutes* les femmes, comme un seul bloc, apportèrent leur soutien à ce parti dans les années 1950. Parfois cependant, le discours révolutionnaire complexifie l'engagement féminin, en montrant les conflits intimes auxquels les femmes (comme les hommes) furent confrontés face aux changements promus par le PDG. Ainsi, dans un roman didactique intitulé *Assiatou de Septembre*, Emile Cissé met en scène une jeune aristocrate peul, qui rencontre, dans le train Dakar-Niger, un jeune militant du PDG, Bangoura, au mois de septembre 1958. Alors qu'elle nourrit une rancœur contre le parti qui a fait abolir la chefferie coutumière, portant atteinte au pouvoir et au prestige de son père (décembre 1957), elle se

laisse convaincre par Bangoura du bien-fondé de ces changements démocratiques, et renonce à ses privilèges de classe par amour et au nom de la liberté. Après avoir osé haranguer la foule au Festival des Jeunesses Africaines à Bamako, elle rejoint le Niger où elle meurt dans des affrontements entre partisans et adversaires du NON au référendum, le 27 septembre 1958 (Cissé, 2008)³⁷. Dans ce récit, c'est bien l'homme qui guide la femme sur la voie du PDG, mais c'est elle qui va le plus loin dans l'engagement, en sacrifiant sa vie au nom du nationalisme et de l'anticolonialisme. Si l'utilisation de ce type de source (fiction) pour renseigner la réalité reste sujette à caution, il est intéressant de voir ici que la catégorie « femmes » est nuancée par la prise en compte d'autres types de clivages, sociaux en l'occurrence. Le courage d'Assiatou renvoie à des figures réelles, bien qu'héroïsées, comme MBalia Camara, épouse d'un militant du RDA morte dans les affrontements politiques des années 1950. Plus largement, le roman reflète une idée commune en Guinée selon laquelle les femmes sont davantage prêtes à se mobiliser et sont plus courageuses que les hommes³⁸. Déjà en 1968, Claude Rivière notait que, dès après l'indépendance,

« De 1959 à 1964, ce sont les femmes surtout qui ont osé manifester leur mécontentement devant la disparition progressive et quelquefois totale de produits de première nécessité, comme le riz, le sucre, l'huile, le tissu. Elles ont exprimé bruyamment leur opinion à propos de quelques erreurs dans la réforme de l'enseignement en septembre 1964 et janvier 1967 » (Rivière, 1968 : 424).

Les femmes sont ainsi présentes dans les rares mouvements de contestation ouverte qui marquèrent le régime de Sékou Touré. À cet égard, le genre n'apparaît pas nécessairement comme une lecture pertinente en ce qui concerne la répression politique, qui s'abat sur les femmes comme sur les hommes, mais selon des modalités parfois différentes. En novembre 1961, des manifestations étudiantes eurent lieu au moment de la dénonciation du « complot des enseignants ». Plusieurs professeurs, dont le proviseur du lycée de Donka, à Conakry, Djibril TamsirNiane, venaient d'être arrêtés suite à des revendications syndicales, et condamnés par l'assemblée nationale, transformée en tribunal, à de lourdes peines (5 à 10 ans de travaux forcés). Lorsque ces condamnations furent diffusées à la radio, les élèves et étudiants, qui étaient en ébullition depuis l'arrestation de leurs professeurs, se mobilisèrent en diffusant des tracts et des slogans tels que « Plus de comité scolaire, plus de JRDA, plus de

³⁷ Émile Cissé était un métis libano-guinéen, instituteur et inspecteur d'académie, mais aussi écrivain et dramaturge célébré par le régime dans les années 1960. Il se rendit célèbre par sa cruauté en tant que directeur d'un « collège pilote » à Kalédou, près de Labé où il entretenait une garde rapprochée de jeunes filles, puis, en tant que gouverneur, contre les prisonniers politiques détenus à la forteresse de Kindia. Arrêté en 1973, il fut exécuté par « diète noire » au Camp Boiro en 1974.

³⁸ Pour une mise en perspective de cette idée, voir Pauthier, 2007.

PDG-RDA » ou « Plus de politique au lycée, des cours » et « Libérez les détenus qui sont les vrais révolutionnaires »³⁹. Le 24 novembre, les élèves des autres établissements, notamment les filles du collège et du lycée, situés sur la presqu'île de Kaloum, furent avertis que leurs camarades de Donka, de l'autre côté de l'isthme de Tombo étaient encerclés. Elles se mirent en marche avec leurs camarades et affrontèrent les forces de l'ordre et les milices du RDA. Il y eut au moins un mort et des blessés, causés par les éclats des grenades à lacrymogène utilisées par l'armée. Des violences sexuelles furent perpétrées par les militants de la JRDA contre les jeunes filles étudiantes, tandis que les garçons – notamment ceux du lycée de Donka – furent arrêtés⁴⁰. Le 26 novembre au matin, les établissements scolaires furent fermés et l'on renvoya, en train ou par camion, les élèves dans leurs régions d'origine. L'interprétation officielle des événements, délivrée au mois de décembre à la Conférence Nationale du PDG, présenta les jeunes comme des victimes, finalement innocentes, d'une subversion extérieure (les enseignants sous influence communiste). Les parents furent incités à faire rentrer leurs enfants, garçons et filles, dans le droit chemin. La révolte des jeunes filles fut mise en scène dans le journal *Horoya* à travers le récit suivant : une mère serait venue, suivant les instructions du parti, chercher sa fille, impliquée dans les manifestations, à l'école. La jeune fille aurait alors giflée sa mère en public. Ce récit, dont on ne sait s'il est vrai ou faux, était destiné à susciter la réprobation des parents et des aînés envers les jeunes gens qui transgressaient les règles les plus élémentaires. Le fait qu'il s'agisse ici d'une jeune fille renvoie également aux rapports de genre : la mère de famille obéissant aux directives du parti était du côté de l'éthique révolutionnaire tandis que la révolte de la jeune fille (non mariée, sans charge de famille) apparaissait illégitime et dangereuse pour l'équilibre des familles⁴¹.

De même, en 1977, les autorités durent faire face à une mobilisation populaire connue sous le nom de « révolte des femmes ». Au mois de juin, à NZéréckoré en Guinée forestière, des marchandes se révoltèrent contre la police économique et marchèrent sur la résidence du gouverneur, qu'elles mirent en fuite. Les soldats dépêchés pour mater la rébellion refusèrent de tirer sur les femmes. Le mouvement gagna d'autres villes de l'intérieur du pays puis Conakry, à la fin août. La manifestation est là aussi déclenchée par les tracasseries de la police économique sur le marché : les femmes se dirigent alors en cortège jusqu'au palais

³⁹ *Horoya*, N° 84 et 85 des 5 et 7 décembre 1961 et Office Universitaire de Recherche Socialiste (OURS)– Fonds Guy Mollet – Relations avec les pays africains et les pays d'Asie, Guinée : notes transmises par l'ambassadeur Jean-Louis Pons, « Rapport sur le mémorandum des enseignants », 1961.

⁴⁰ Ces manifestations se déroulent au moment du « complot des enseignants », dont le point de départ est une contestation syndicale des enseignants contre la réforme de leurs statuts (1961). Office universitaire de recherche socialiste – Fonds Guy Mollet : Relations avec les pays africains et d'Asie, Guinée : « Rapport sur le mémorandum des enseignants » par l'ambassadeur Jean-Louis Pons à Conakry, 1961.

⁴¹ Voir l'analyse qu'en propose Straker, 2009 : 53.

présidentiel où elles attendent Sékou Touré au balcon. Mais les slogans habituels ne suffisent pas à ramener le calme et l'agitation perdure tard dans la soirée, accompagnée de pillages dans les magasins de denrées alimentaires. Le 28 août, Sékou Touré organise un meeting d'information mais est contraint de prendre la fuite. La garde s'interpose et tire sur les femmes. Le lendemain, l'armée tire sur les manifestantes en route pour la présidence, faisant environ 60 morts et 300 blessés. À partir de la mi-septembre, des sessions extraordinaires des jeunes, des femmes et des travailleurs furent organisées, ainsi que des marches de soutien au gouvernement. Le Conseil National de la Révolution déclara, en octobre, que les femmes avaient été victimes des menées subversives « d'agents félons de la police économique », et du « syndicat illégal des transporteurs »⁴². Il mit également en cause les opposants à l'extérieur du pays, notamment en Côte d'Ivoire, pays voisin de la région forestière où avaient éclaté les premières émeutes. Il était impossible d'imaginer un « complot des femmes », puisque cette catégorie constituait un pilier du régime. Aussi furent-elles, à l'instar des jeunes en 1961, présentées comme les victimes des « contre-révolutionnaires ». Cela étant, des femmes comme des hommes subirent la répression.

Si les femmes furent moins nombreuses que les hommes parmi les victimes des « complots », certaines furent arrêtées, torturées, détenues et/ou exécutées. Loffo Camara, sage-femme diplômée en 1941 et ministre des affaires sociales jusqu'en 1969, est sans doute la dirigeante politique la plus célèbre à avoir été éliminée par le régime. Les raisons de son arrestation ne sont pas claires mais les témoignages évoquent généralement deux désaccords avec Sékou Touré : l'un lors du Congrès de Foulaya, en 1962, où elle se serait opposée, avec d'autres militants, au cumul des mandats et donc à sa réélection comme secrétaire général du parti et un différend, au cours des années 1960, à propos des crédits accordés à son ministère. D'autres femmes virent, comme les hommes, leur « déposition » publiée dans les journaux officiels ou radiodiffusée par la Voix de la Révolution⁴³. Enfin, des modalités spécifiques de répression frappaient les femmes si leur conjoint était arrêté : expulsion sans leurs enfants pour les femmes non guinéennes ; maintien dans l'incertitude sur le lieu de détention et le sort de leurs époux et incitation forte voire contrainte à se remarier à des hommes choisis par le parti⁴⁴. Il était quasiment impossible à ces femmes d'agir collectivement en Guinée. Mais

⁴² *Horoya Hebdo*, organe central du Parti-État, N° 2296, 16-22 octobre 1977, p. 25-28. Pour une présentation de cette contestation, voir aussi Pauthier, 2007 et Kaké, 1987 : 180-189.

⁴³ Ces déclarations étaient arrachées par la contrainte et le plus souvent pré-rédigées. Comme Hadja Djénabou Diallo, arrêtée dans le contexte du « complot » peul de 1976 en même temps que Telli Diallo, ministre de la justice et ex-secrétaire de l'OUA (voir Touré, 1976 : 172-216).

⁴⁴ Dans un de ses romans, Thierno Monémbo campe le portrait d'une femme, Râhi, dont le mari est arrêté et qui est contrainte de céder aux avances d'un dignitaire du régime (Monémbo, 1979). Sur la situation des

certaines eurent recours à des formes moins ouvertes de rébellion, refusant de rejoindre leur poste de fonctionnaire à l'intérieur parce qu'elles voulaient faire des démarches à Conakry pour leur mari prisonnier. D'autres manifestèrent leur opposition quand on saisissait leur logement ou leur voiture, après l'arrestation de leur époux. Ainsi, Aïcha Bah, mariée à Abdoulaye Diallo dit « Portos », se rendait à ses cours à vélo pour narguer les autorités, et s'arrangeait pour le faire savoir à sa hiérarchie⁴⁵. La seule organisation de « femmes de disparus » se constitua en France, sur l'impulsion des épouses européennes de prisonniers guinéens. L'Association des Familles Françaises de Prisonniers Politiques en Guinée (AFFPPG), créée en 1980, milita, sans succès, pour la libération des détenus ou la délivrance de certificat de décès officiels. Ses membres reçurent le concours discret de l'ambassadeur de France en Guinée à partir de 1975, André Lewin. Sa présidente, Nadine Barry, réussit à obtenir une entrevue avec Sékou Touré lors de sa visite officielle en France en 1982. Elle refusa alors de lui serrer la main, un geste qui prit une dimension politique et la rendit célèbre en Guinée (Barry, 1983). En revanche, après la mort de Sékou Touré en 1984, les veuves guinéennes s'organisèrent en une association qui fusionna avec celle des enfants de disparus et celle des rescapés de Boiro⁴⁶ pour former l'Association des Victimes des Camps Boiro, toujours active de nos jours.

« Émanciper la femme, c'est émanciper la société »⁴⁷

Le discours de l'émancipation s'arrimait, en Guinée, au récit national et au projet de décolonisation des mentalités. C'est parce que les femmes s'étaient mobilisées contre la colonisation et pour l'indépendance, au service du PDG, que le parti organisait désormais leur changement de statut. Dans son message au Congrès des Femmes de l'Ouest Africain, en 1961, Loffo Camara tenta ainsi de démontrer que le statut subalterne des femmes n'était qu'un des avatars de la domination coloniale et du dévoiement des organisations sociales précoloniales :

familles de détenus, voir aussi les témoignages de Mouctar Bah, raconté par Barry Nadine, 2003 et celui de la fille de Barry Diawadou (arrêté et exécuté en secret en 1969), voir Barry, 2012.

⁴⁵ D'après le témoignage de Nadine Barry recueilli par l'auteur par courriel, mai 2014. Née en 1946, Aïcha Bah Diallo était proviseure de lycée à Conakry de 1966 à 1984. Elle a ensuite été ministre de l'éducation en Guinée, puis a entamé une carrière à l'UNESCO à partir de 1996. Son mari, Abdoulaye Diallo dit « Portos » était ministre des affaires étrangères quand il a été arrêté (1971). Il a passé plusieurs années en prison et a publié son témoignage, voir Diallo, 1985.

⁴⁶ Le camp Boiro est un camp militaire situé à Conakry, au sein duquel se trouvait une prison politique. Par extension, l'expression « camp Boiro » renvoie à l'ensemble des lieux de détention et à la politique répressive du gouvernement contre ceux qui étaient considérés comme contre-révolutionnaires.

⁴⁷ Titre repris de *Révolution Démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 84, avril 1975.

« Cependant, on oubliait les véritables traditions africaines. Jamais en effet la femme africaine n'a été considérée comme un être inférieur dans l'Afrique précoloniale. Rappellera-t-on que nombre de nos sociétés connaissaient et connaissent encore le matriarcat qui faisait de la femme le support juridique de la famille, son chef légal ? (...) Qui pourrait affirmer que dans nos campagnes la femme n'occupe pas un emploi égal à celui de l'homme ? (...) ». La position inférieure de la femme était due au colonialisme et l'indépendance permettait de « réhabiliter la femme dans sa responsabilité et sa dignité »⁴⁸.

Cette dignité retrouvée se traduisait par une transformation du statut juridique des femmes. Dès 1959, la législation matrimoniale rendit obligatoire le mariage civil avant tout mariage religieux. En 1962, une autre loi éleva l'âge de nubilité à 17 ans et exigea le consentement des époux. La dot fut ramenée à des proportions mesurées et les répudiations et divorces sans causes furent abolis. Les biens de la femme étaient protégés en cas de divorce. Enfin, la dot devint propriété personnelle de l'épouse et devait être versée par le maire au moment de la signature du mariage.

J'ai évoqué plus haut les remous provoqués, auprès des militantes de base, par les propositions liées à la polygamie et aux mutilations génitales de la délégation guinéenne à l'Union des Femmes de l'Ouest Africain (juillet 1959). La polygamie est combattue tout au long des années 1960 par les femmes instruites de Guinée dans leurs discours parus dans la presse officielle. Ainsi, à l'occasion de la journée de la femme du 9 février 1966, les jeunes filles de l'Institut Polytechnique de Conakry critiquaient la polygamie en s'appuyant sur des citations de Fatou Aribot, institutrice diplômée de Rufisque (promotion 1938) et militante de longue date du RDA. Pour cette dernière, la bataille ne se jouait pas seulement sur le terrain du droit, mais avant tout au niveau économique : seule une femme autonome par son travail et ses revenus pouvait s'opposer à cette pratique⁴⁹. Selon Claude Rivière, la mesure fut prise, en 1968, « malgré l'avis défavorable de la majorité des ménagères. La faction des militantes émancipées l'a emporté par ses discours. Nul n'a rien objecté puisque "c'était la volonté du Président" » (Rivière, 1968 :413). En effet, cette mesure fut annoncée quelques mois plus tôt au 8^e Congrès du PDG de septembre 1967. Elle avait en outre été préparée dès 1962 lorsque, outre l'âge de nubilité et le consentement réciproque, la loi accorda le droit aux femmes de s'opposer à ce que leur mari ne prenne une deuxième épouse s'il était dans l'incapacité matérielle de subvenir à leurs besoins. L'interdiction de la polygamie en 1968 apparaît donc comme un aboutissement : il s'agit de la mesure phare prise lors du premier congrès

⁴⁸ Camara, Loffo, « Le salut des femmes du Parti Démocratique de Guinée à la Conférence des Femmes de l'Ouest Africain », *Horoya*, 1^{er} janvier 1961.

⁴⁹ « Contribution des jeunes filles de l'Institut Polytechnique de Conakry », *Horoya*, N°830, 9 février 1966.

nationalde l'URFG sous la présidence de Mafory Bangoura. Sans surprise, dans son discours d'ouverture, Sékou Touré lui-même la recommandait⁵⁰. La presse officielle publia, le même mois, une enquête auprès des ouvrières de l'Entreprise Nationale de Tabac et Allumettes (ENTA) et des étudiantes du lycée technique, qui louaient unanimement la monogamie⁵¹. Il s'agissait sans doute de montrer que cette loi était en accord avec les aspirations des femmes de Guinée, qu'elles soient diplômées ou ouvrières, et ainsi de gommer les désaccords au sein de l'organisation des femmes à ce sujet. La loi stipulait que « tout époux (homme ou femme) qui contreviendra aux dispositions de la présente loi sera passible d'un emprisonnement de 5 à 10 ans et d'une amende allant de 5 000 à 500 000 francs »⁵². Ces dispositions n'empêchent cependant nullement les écarts et contournements de la loi, comme l'a bien montré Claude Rivière dès 1968. Cela étant, elles ouvrirent la possibilité, pour des femmes au caractère suffisamment trempé, de s'opposer à la pression familiale. Ainsi, Mike Mc Govern a noté, dans la région forestière (Macenta), l'impact de ces lois matrimoniales sur la condition des femmes. Les Loma se rappellent qu'à partir des années 1960, des jeunes filles se mirent à refuser les mariages arrangés qui leur étaient imposés (McGovern, 2013 : 185-191). Claude Rivière notait le même infléchissement au cours des années 1960, notamment à Conakry.

Sur cette question, le régime ne se contenta pas de dispositions juridiques mais organisa des campagnes de sensibilisation à travers le théâtre militant, dès le début des années 1960. Ainsi, la troupe fédérale de Labé proposa, en 1963, une pièce intitulée *La femme sur le chemin du PDG*, qui racontait l'histoire de Habibata, jeune fille de la région de Labé (FoutaDjalon), qui avait refusé « le sort d'être prisonnière », c'est-à-dire le mariage forcé. La pièce se constituait d'une succession de tableaux : du « milieu traditionnel où la femme est la plus exploitée » au refus de Habibata d'accepter le sort réservé aux filles de son pays (2^e tableau), à l'avènement du RDA (3^e tableau) et au « jour de gloire » du 28 septembre, qui marque l'effritement de « l'ancienne hiérarchie des valeurs » (4^e tableau) et débouche, dans un tableau final, sur « la nouvelle physionomie de la société nationale dans laquelle la femme est réhabilitée dans l'action et par l'action est devenue l'égale de l'homme »⁵³. L'allusion au mariage forcé dans ce compte rendu de presse reste cependant voilée, ce qui indique le programme d'émancipation des femmes se heurtait à des résistances. D'autres pièces mettent

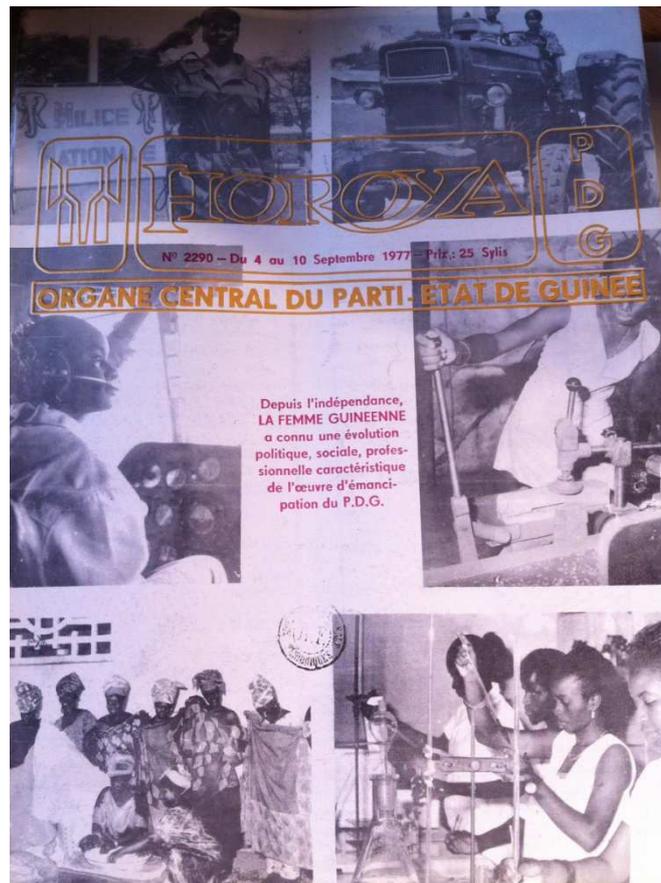
⁵⁰ Il réitère cette position en 1978, en y apportant une justification religieuse appuyée sur l'exemple de la vie du Prophète, voir Touré, Sékou, « La femme dans la société, à son Excellence M. Valéry Giscard d'Estaing », *Révolution démocratique africaine*, N° 112, 1978. Cette inflexion religieuse s'inscrit dans un glissement politique et diplomatique plus large, depuis le milieu des années 1970, vers les pays arabes.

⁵¹ *Horoya*, N° 1387, 28 janvier 1968.

⁵² « Interdiction de la polygamie par la loi N° 004 / AN / 1968 », *Révolution démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 22, 1967.

⁵³ « Semaine de l'art et de la culture », *Horoya*, N° 31, 28 septembre 1963.

en scène des jeunes femmes qui choisissent leur époux contre l'avis de leurs parents, comme dans *JRDA veille*, pièce présentée par la fédération de Conakry II lors de la quinzaine artistique de 1962. L'héroïne, Makalé, s'oppose au choix de son père, qui s'est porté sur un commerçant corrompu. Elle parvient à s'émanciper en dévoilant, grâce à l'aide de la JRDA, le trafic auquel se livre son prétendant, et peut finalement épouser l'homme de son choix, qui n'est autre qu'un militant en vue de la JRDA. Là encore, l'émancipation n'est possible, et légitime, que dans la mesure où elle renforce le pouvoir en place et participe du mouvement révolutionnaire.



Page de couverture d'un numéro de *Horoya Hebdo*, magazine du Parti-Etat de Guinée⁵⁴

Des efforts importants furent également menés en termes de scolarisation : une fille pour deux garçons était scolarisée dans le primaire dès 1966, mais avec des disparités marquées entre la capitale, Conakry, et le reste du pays. Les taux de scolarisation étaient sensiblement moins élevés dans le secondaire (16 %) et dans le supérieur (17 %) (Rivière, 1968). Les campagnes d'alphabétisation en langues nationales, initiées à partir de 1962, puis

⁵⁴ « Depuis l'indépendance, la femme guinéenne a connu une évolution politique, sociale, professionnelle caractéristique de l'œuvre d'émancipation du PDG », *Horoya Hebdo*, organe central du Parti-Etat de Guinée, N° 2290, 4-10 septembre 1977.

la mise en place de l'enseignement en langues nationales (1967) furent aussi présentés comme des moyens pour les femmes d'accéder plus facilement à l'instruction⁵⁵. Toutefois, l'encadrement des jeunes dans les structures scolaires, plus encore dans celles de la JRDA, pouvait susciter l'opposition des familles, qui réprovaient la mixité dans les Collèges d'Enseignement Révolutionnaire ou dans les troupes artistiques (Straker, 2009). Ces structures étaient perçues de manière ambivalente par les jeunes eux-mêmes car elles constituaient à la fois des espaces de contrainte, en raison de leur encadrement autoritaire, et des espaces de liberté par rapport au contrôle familial et aux opportunités de voyage en Guinée qu'elles permettaient.

Dans le domaine socio-sanitaire, des prestations familiales étaient en principe accordées aux femmes ainsi qu'un accès gratuit aux soins dans les dispensaires et centres de Promotion Maternelle et Infantile. La propagande du régime valorisait l'accès des femmes à tout type de métier, comme le montre ce numéro de *Horoya*, qui déploie tout un éventail de professions, des plus traditionnelles (teinture et couture, en bas à gauche) aux moins convenues (pilote d'hélicoptère et gendarme). Les femmes sont représentées comme des citoyennes au travail à la campagne, conduisant des tracteurs, mais aussi en ville (travail industriel et de laboratoire). Associées aux avancées technologiques, elles représentent ainsi l'avant-garde de la modernisation promue par le régime. En cherchant à contrer les stéréotypes de genre, Sékou Touré pouvait toutefois contribuer à les renforcer, comme dans ce discours où il assène en visant tout particulièrement les citadines : « la femme de Guinée doit désormais s'estimer plus outragée de rester oisive que d'être laide » (Touré, 1968 :10). Ce type de réflexion n'empêchait d'ailleurs nullement l'organisation de concours de beauté, largement relayés dans la presse officielle⁵⁶. Toutes ces mesures s'accompagnaient d'un discours révolutionnaire dessinant le portrait de la femme militante idéale.

Processus d'héroïsation et portrait de la militante idéale

Pour servir de support à l'imaginaire, des personnalités féminines furent ainsi héroïsées, voire déifiées à travers slogans, poèmes, discours, pièces de théâtre et autres célébrations officielles, allant jusqu'à donner leur nom aux allumettes fabriquées dans le pays ! Il en va ainsi de MBalia Camara, la première héroïne nationale, encore souvent citée en exemple aujourd'hui lorsqu'il s'agit de promotion féminine. Cette jeune femme fut tuée le 9 février

⁵⁵ Comme le montre la pièce de Djibril Tamsir Niane, 1970.

⁵⁶ Le journal *Horoya* du 3 juillet 1965 publie ainsi les photographies des lauréates du concours de « Miss Festival », organisé par le PDG à l'occasion de la Nuit du Festival Mondial de la Jeunesse. Le concours est présidé par Léon Maka, président de l'Assemblée nationale et membre du bureau politique national.

1955 lors d'incidents sanglants à Tondon entre des militants du RDA et le chef de canton de Labaya, David Sylla. Ce cas est intéressant car il s'agit d'une héroïsation immédiate et non d'une reconstruction *a posteriori*, même si sa mémoire fut instituée officiellement et précautionneusement entretenue sous Sékou Touré. À chaud, les événements furent amplifiés par la rumeur et une surenchère sans doute calculée par la direction du PDG.

Début 1955, la « police RDA » avait arrêté et maltraité un individu, qui avoua avoir été chargé par le chef David Sylla d'assassiner, sans doute par des moyens occultes, le président RDA de la section, un ancien combattant nommé Thierno Camara dit Clairon⁵⁷. Le chef reprochait à ce dernier d'avoir collecté directement l'impôt, et plus largement d'usurper ses fonctions dans le canton⁵⁸. Suite à cet incident, un peloton de gendarmerie vint procéder à l'arrestation de neuf membres du RDA impliqués dans l'affaire, le 9 février 1955. Or, le détachement fut arrêté à la sortie du village, au niveau d'un pont coupé par des manguiers, des fers et des branches, par une foule houleuse, armée de bâtons et de pierre. Cette foule de 800 personnes était composée de très nombreuses femmes. Au cours de l'engagement, le chef David Sylla, qui accompagnait le détachement, fut entouré et molesté : il se rua sur la foule, son sabre à la main, et blessa quatre femmes et deux hommes⁵⁹. L'une des femmes, enceinte, était l'épouse de Thierno Camara. Ce dernier parla avec la foule pour ramener l'ordre et permettre l'évacuation rapide des blessés dans le camion de gendarmerie. M'Balia Camara, transportée à l'hôpital Ballay de Conakry, mourut quelques jours plus tard, après avoir accouché d'un enfant mort-né.

Le décès de la mère et l'enfant causa un émoi particulier et le processus d'héroïsation débuta dès le lendemain de sa mort. Le RDA organisa les obsèques : les membres du comité directeur du RDA portèrent le corps de la victime sur leurs épaules, jusqu'au cimetière Cameroun de Conakry. L'éloge funèbre fut prononcé par Sékou Touré lui-même, qui déclara : « M'Balia Camara s'inscrit sur la liste déjà très longue de tous ceux ou celles qui ont été victimes de l'injustice et de la répression. Leur sacrifice ne sera pas vain »⁶⁰. Ces événements furent relayés dans la presse politique qui contribua à faire de M'Balia Camara une martyre du colonialisme, en proposant une version des faits qui accablait davantage le chef de canton :

⁵⁷ *La Presse de Guinée*, N° 413, 8 mai 1956. Il s'agit du compte-rendu du procès qui se tient un an plus tard, ici publié par la presse proche de l'administration coloniale.

⁵⁸ Ce qui constituait une des stratégies du PDG pour mobiliser les populations. Voir la version légèrement différente de l'affaire que propose Elisabeth Schmidt, pour qui le point de départ de l'affaire est précisément l'arrestation de Thierno Camara pour usurpation de pouvoir (voir Schmidt, 2007 : 86-87).

⁵⁹ Des gendarmes auxiliaires sont également blessés par des pierres lancées à la main ou à la fronde, voir *La Presse de Guinée*, N° 413, 8 mai 1956 et Suret-Canale, Jean, 1992 : 129-138 et 136.

⁶⁰ MoricandianSavané, « Grandioses obsèques de M'Balia Camara », *La Liberté*, N° 45, 1^{er} mars 1955.

« Elle avait une grossesse avancée et ne pouvait par conséquent se mêler à la foule. C'est dans sa case que pénétra par effraction le chef sanguinaire David Sylla, sabre en main. La première chose qui s'offrait à lui était l'énorme ventre de cette femme qui eut retenu tout être humain. David sans hésitation pourfendit le ventre, puis redoubla et tripla ses coups. La déchirure du ventre laissait voir le fœtus. Aussi le deuxième jour l'enfant sortait mort-né. De savoir que son fils était tué, cette femme mourut une première fois, car on eût dit que ses facultés de pensée, de parole et de jugement s'étaient envolées avec cet enfant »⁶¹.

Ce récit, qu'aucune autre source ne confirme⁶², ne vise pas seulement à faire de MBalia une martyre de la chefferie, mais aussi à placer le PDG dans la position de la victime. En effet, dans le contexte politique de 1955, le parti cherchait à calmer le jeu pour apparaître comme un interlocuteur valable auprès de l'administration, tout en faisant la démonstration de sa capacité de mobilisation des populations guinéennes. Par la victimisation de MBalia, le PDG repoussait les accusations, portées contre ses membres, de rébellion contre l'autorité et d'usurpation de pouvoir⁶³. Le journal entretient l'émoi en publiant, en avril et mai 1955, des photographies des victimes mutilées et une image de la mère de MBalia Camara, assise aux côtés du corps inerte de sa fille. L'anniversaire de la mort de MBalia, le 9 février, fut célébré chaque année à partir de 1956 puis érigé en journée des femmes du PDG en 1965. La célébration consistait notamment en un dépôt de gerbe sur la tombe de MBalia, qui était célébrée comme femme du peuple, sans diplôme ni instruction mais prête à sacrifier sa vie pour le parti. Des chansons, des poèmes et pièces de théâtre lui furent consacrés : la fédération de Dubréka joua ainsi en 1970 la pièce intitulée *MBalia Camara*, qui la dépeignait comme une femme opposée au prélèvement de l'impôt par le chef de canton et une héroïne de la lutte pour l'indépendance⁶⁴.

⁶¹ *Ibidem*.

⁶² Lors d'une conférence publique en février 1957, Sékou Touré lui-même se montre plus nuancé à l'égard de ce chef, en accusant l'administration de l'avoir trompé. Voir Archives Nationales d'Outre-Mer - Fonds moderne AOF G – 17 G 613, Renseignements du 15 février 1957. Après l'indépendance, le récit officiel des événements retient finalement une version proche de celle qui est rapportée au procès (le chef s'est rué sur la foule, le sabre à la main), voir *Horoya*, N° 831, 11 février 1966.

⁶³ Les condamnations furent les suivantes : en août 1955, Thierno Camara est condamné avec ses camarades à six mois de prison et 10 000 francs d'amende pour s'être érigé sans en avoir la qualité en chef de village, commissaire de police et gendarme, sous le signe du RDA. Le chef David Sylla fut condamné à un an de prison pour « coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité permanente et mutilation » mais bénéficia d'un non-lieu dans le cas de MBalia Camara. Parmi les six manifestants jugés avec lui, trois hommes et deux femmes furent condamnés à deux ans de prison, le sixième (en fuite) à 10 ans de travaux forcés par contumace, pour « attaque et résistance avec violence contre la force publique », la cour n'ayant pas retenu l'accusation de « rébellion avec plus de 20 personnes dont 2 portant des armes offensives ».

⁶⁴ Voir aussi Camara, Sikhé, « C'était à Tondon, camarade », poème de 1967 publié in *Révolution Démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 84, avril 1975, p. 68-70 ; la pièce de Dubréka fait partie des nombreuses pièces filmées dans les années 1960.

Vingt ans plus tard, Mafory Bangoura rejoignit M'Baliala Camara dans la liste des héroïnes nationales, à l'occasion de l'hommage officiel qui lui fut rendu le 26 mars 1976, devant 50 000 personnes, au stade du 28 septembre à Conakry. Le portrait qui est dressé de Mafory Bangoura ne comporte presque aucune précision biographique. En revanche, Mafory entre dans la mythologie nationale (« Elle qui emplissait l'univers, a choisi de rejoindre la terre, le soleil et, avec sa lumière, l'Éternité »⁶⁵), car elle était capable d'incarner à elle seule le peuple tout entier (« Ta fille la Géante, demeure en Toi, Ô Peuple immortel, source de la vie ! »⁶⁶). L'hommage témoigne d'une confusion des genres et d'une virilisation du modèle de la militante, Mafory étant à de multiples reprises qualifiée d'homme :

« Celle qui fut le symbole du militantisme, (...) le symbole de l'homme intellectuellement honnête, moralement honnête, de l'homme disponible à vivre pleinement la vie de son Peuple, de l'homme parvenu à se confondre avec les siens malgré les hautes fonctions qui pouvaient le distinguer des autres. (...) La militante du PDG Mafory Bangoura est cet homme qui est arrivé à se tailler une place de choix dans le cœur et dans la raison de son peuple, qui est arrivé par son mérite à conquérir l'estime et le respect des peuples du monde »⁶⁷.

Mafory apparaît aussi comme le pendant féminin de Sékou Touré, présenté officiellement comme le chef incarnant la nation toute entière. Elle représente dans ce discours chaque militant de la Révolution et dispose, à ce titre, de toutes les qualités révolutionnaires. Analphabète mais utile à sa société, elle faisait partie de la « vraie élite » : pauvre mais travailleuse, honnête et fidèle au peuple, soucieuse des plus déshérités, et, surtout, combattante « amazone et mâle » ayant un « courage mâle » à servir le Peuple. En un mot, « Mafory a incarné l'homme nouveau qu'a voulu engendrer pour le bonheur de notre société la Révolution guinéenne »⁶⁸. Ces qualités sont poussées à l'extrême dans cette représentation de Mafory Bangoura, qui pose en tenue blanche des militants, avec un fusil malgré son âge avancé.

La figure de Mafory Bangoura, encore souvent invoquée aujourd'hui, constitua un modèle de militantisme, en raison de ses origines modestes et de son faible niveau

⁶⁵ « Hommage à Mafory Bangoura », *Révolution démocratique Africaine, Revue du Parti-État de Guinée*, N° 96, avril 1976, p. 22.

⁶⁶ *Idem*, p. 30.

⁶⁷ *Idem*, p. 10. Il faut aussi tenir compte de l'ambiguïté du terme « Homme » en français, qui peut renvoyer à l'idée d'être humain (homme ou femme).

⁶⁸ *Idem*, p. 17.

d'instruction, mais aussi de ses relations personnelles avec Sékou Touré⁶⁹. En dépit des brillantes carrières à l'international d'autres Guinéennes diplômées, comme Jeanne Martin Cissé, Mafory Bangoura apparaît comme la chef de file incontestée des organisations de femmes à l'intérieur du pays, jusqu'à sa mort. Des recherches complémentaires pourraient sans doute permettre de préciser son rôle dans les tensions et conflits au sein de l'URFG, mais aussi de démontrer si ses propres positions et convictions évoluèrent alors qu'elle s'imposait à la tête de l'État.



Mafory Bangoura en militante combattante de la Révolution⁷⁰

Conclusion

L'idéologie officielle sous Sékou Touré faisait des femmes le fer de lance de la révolution. La modernisation nationale promue par le régime passait par les femmes militantes, dont le portrait idéal était celui d'une mère de famille de condition modeste, sans instruction scolaire ni ambition sociale, mais prête à tout sacrifier pour le parti. Certaines devinrent des modèles, après l'indépendance, grâce à des constructions mémorielles qui se sont avérées efficaces, puisque les mêmes « héroïnes » continuent d'être aujourd'hui citées en exemple. Les revendications féministes passaient cependant au second plan derrière les impératifs d'unité nationale, comme les femmes instruites en firent l'expérience au tournant

⁶⁹ On peut émettre l'hypothèse qu'il s'agissait d'un rapport d'amitié quasi-maternelle dans la mesure où Mafory était l'aînée de Sékou Touré de 6 ans. Sur une photographie officielle de 1961, elle est représentée décorant Sékou Touré du Prix Lénine de la Paix, voir *Horoya*, N° 43, 22 août 1961.

⁷⁰ Photographie non datée (« Hommage à Mafory Bangoura », 1976). La photographie porte la légende suivante : « Malgré le poids de l'âge, elle s'était astreinte au maniement des armes pour galvaniser l'ardeur de la Milice Populaire ».

de l'indépendance. Elles continuèrent de porter un discours de l'émancipation féminine dans les organisations panafricaines, mais en l'arrimant solidement à l'anticolonialisme et au militantisme. Elles réussirent à provoquer des évolutions sensibles du statut juridique des femmes, notamment à travers la législation sur le mariage, mais les décalages entre la loi et la pratique restèrent cependant nombreux.

L'uniforme de la militante idéale imposé par le régime suscita des réactions variées, entre adhésion enthousiaste, stratégies de contournement ou oppositions ouvertes, qui restent largement à documenter et à étudier dans le cas de la Guinée. Si les femmes « ordinaires » étaient supposées soutenir d'un bloc Sékou Touré et son régime, plusieurs épisodes contestataires montrent, à l'inverse, que des femmes ordinaires s'opposèrent à la disparition de leurs comités dans l'organisation du parti (1964), remirent en question les réformes scolaires (1967) ou portèrent des revendications socio-économiques contre la pénurie et la police économique (1977). Plus largement, la révolution sociale et culturelle eut des effets ambigus en termes de rapport de genre, car elle agissait sur plusieurs clivages au niveau intergénérationnel et social. Ces phénomènes, qui suscitaient bien souvent des tensions dans l'intime, commencent seulement à être étudiés aujourd'hui (Mc Govern, 2004 ; Straker, 2009), mais appellent des recherches complémentaires, qui placent la problématique de genre au centre de l'analyse.

Au-delà de la génération de l'indépendance à laquelle appartiennent Jeanne Martin Cissé, Loffo Camara, Mafory Bangoura ou MBalia Camara, la question se pose enfin de l'impact des structures de mobilisation du PDG sur les carrières des femmes de la génération suivante. Certaines figures prééminentes des années 2000, comme Rabiadou Sera Diallo, ont en effet été formées dans les structures du parti. Cette dernière prit goût à l'action publique au sein des mouvements de jeunes (JRDA) et de femmes. Encouragée par la présidente régionale des femmes de Kankan, Diédoua Diabaté, Rabiadou Sera Diallo s'engage dans le syndicalisme et parvient à se faire élire au Bureau National de la CNTG, d'abord au poste convenu des Affaires sociales puis comme secrétaire générale de la confédération. À ce titre, elle mena avec succès les mouvements sociopolitiques des années 2000, en dirigeant plusieurs grèves générales (mars 2006, janvier 2007) face au gouvernement de Lansana Conté (président de 1984 à 2008)⁷¹. En janvier 2007, elle réussit à obtenir la nomination d'un nouveau premier

⁷¹ Après la mort de Lansana Conté (décembre 2008), un coup d'état militaire porte au pouvoir une junte dirigée par le Capitaine Dadis Camara. Les dérives de ce gouvernement militaire, en particulier le massacre des manifestants pacifiques qui s'opposaient à sa candidature aux élections présidentielles, le 28 septembre 2009, conduisirent à des conflits au sein de la junte. Il fut mis hors-jeu lorsque son attaché de camp lui tira dessus. Le

ministre de consensus. Elle jouit alors d'une grande popularité, ce qui explique que, lors de la transition politique de 2010, elle se voit confier la présidence du Conseil National de la Transition qui joue alors le rôle d'Assemblée nationale (février-novembre 2010).

Trente ans après le changement de régime, la place des femmes en politique reste certes limitée mais n'a rien envier à d'autres pays. La politique de « promotion féminine » portée par le régime de Sékou Touré a sans doute créé un environnement favorable à la carrière publique de nombreuses femmes, dont certaines sont aujourd'hui des personnalités de premier plan. Si les femmes ont réussi à pénétrer le champ politique, elles restent cependant minoritaires et parviennent rarement aux postes de commandements, en particulier au niveau local (postes de gouverneur, préfet, sous-préfet, maire ou président de Communauté Rurale Décentralisée (CRD)). De plus, elles ont tendance à être maintenues dans des postes de conseillères, et dans des domaines jugés féminins comme les affaires sociales ou familiales (ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine ou de l'Enfance). Les figures de femmes militantes demeurent celle de la combattante courageuse, prête à prendre des risques physiquement au nom de l'intérêt public, mais aussi le modèle de la mère de famille, avant tout préoccupée de son foyer, mais contrainte d'envahir le champ politique pour assurer sa survie et celle de sa famille. Rabiadou Sera Diallo avait ainsi joué sur ces deux modèles, à la fois en invoquant les difficultés socioéconomiques qu'elle partageait avec les autres mères de famille pour justifier la grève en 2006, puis en prenant le risque d'être blessée dans les manifestations de 2007⁷². Reste à savoir si la transition actuelle (éclosion des partis politiques, échéances électorales, effervescence du débat public...) contribuera à remodeler l'engagement des femmes en politique, infléchir leurs modes d'action publique et transformer le discours sur leur rôle dans la société.

Sources

Archives

Archives Nationales d'Outre-Mer- 17 G 573 - Renseignements du 8 décembre 1949.

Archives Nationales d'Outre-Mer- 2 G 56/138, Rapports politiques, mars 1956.

Archives Nationales d'Outre-Mer - 17 G 613, Renseignements du 15 février 1957.

Archives Nationales d'Outre-Mer- 17 G 573, Renseignements, 14 mars 1957.

général Sékouba Konaté, membre de la junte, prit alors les rênes du pouvoir et organisa la transition à partir de janvier 2010. Les élections présidentielles portèrent Alpha Condé à la tête de l'État en novembre 2010.

⁷² En 2009, il est indéniable que les violences spécifiques faites aux femmes lors du massacre du 28 septembre ont contribué à désavouer complètement la junte militaire et son leader, Dadis Camara. De nombreuses manifestantes avaient en effet été déshabillées et/ou violées en pleine rue. La publicité de ces actes avait suscité l'indignation générale. En réaction, les Guinéennes de France avaient organisé une « marche blanche » de protestation à Paris, pour manifester leur solidarité avec les femmes guinéennes.

Archives Nationales d'Outre-Mer– 17 G 573, Renseignements, 16 mars 1957.

Office Universitaire de Recherche Socialiste – Fonds Guy Mollet – Relations avec les pays africains et les pays d'Asie, Guinée : notes transmises par l'ambassadeur Jean-Louis Pons, «Rapport sur le mémorandum des enseignants », 1961.

Presse et publications officielles du PDG-RDA

Pléah Koniba et Doumbouya Bela, « Le RDA, l'Islam et la France », *La Liberté*, N° 41, 28 décembre 1954.

« Rencontre à Pita des délégués des sous-sections RDA de Labé et Mamou », *La Liberté*, N°45, 1^{er} mars 1955.

Moricandian Savané, « Grandioses obsèques de MBalia Camara », *La Liberté*, N° 45, 1^{er} mars 1955.

La Presse de Guinée, N° 413, 8 mai 1956.

Camara, Loffo, « Le salut des femmes du Parti Démocratique de Guinée à la Conférence des Femmes de l'Ouest Africain », *Horoya*, 1^{er} janvier 1961.

Horoya, N° 43, 22 août 1961.

Horoya, N° 84 et 85 des 5 et 7 décembre 1961.

Cissé, Jeanne Martin, « Message de la présidente de la panafricaine des femmes », *Horoya*, N°604, 10 mars 1965.

Horoya, N° 831, 11 février 1966.

Horoya, N° 1387, 28 janvier 1968.

Horoya, N°1394, 8 février 1968.

« Contribution des jeunes filles de l'Institut Polytechnique de Conakry », *Horoya*, N°830, 9 février 1966.

« Pour le Progrès Social, 1^{er} Congrès des femmes du PDG, 5^e Congrès de la JRDA », *Révolution démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 22, 1968.

Touré, Sékou, « Discours de clôture au 5^e Congrès de la JRDA », *Révolution démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 22, 1968, p. 63-94.

Touré, Sékou, « Discours d'ouverture au Premier congrès des femmes du PDG », in *Révolution démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 22, 1968, p. 10-19.

« Émanciper la femme, c'est émanciper la société », *Révolution Démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 84, avril 1975.

Camara, Sikhé, « C'était à Tondon, camarade », poème de 1967 in *Révolution Démocratique Africaine, Revue du PDG*, N° 84, avril 1975, p. 68-70.

« Hommage à Mafory Bangoura », *Révolution démocratique Africaine, Revue du Parti-État de Guinée*, N° 96, avril 1976.

Touré, Sékou, « Enterrer le racisme peul, Discours au meeting d'information du comité central, 22 août 1976 », *Révolution Démocratique Africaine*, N° 98, septembre 1976, p. 172-216.

Horoya Hebdo, organe central du Parti-Etat de Guinée, N° 2290, 4-10 septembre 1977.

Horoya Hebdo, organe central du Parti-État, N° 2296, 16-22 octobre 1977, p. 25-28.

Touré, Ahmed Sékou, « La femme dans la société », *Révolution démocratique africaine*, N°112, 1978.

Récits, pièces de théâtre, témoignages et autobiographies

Barry, Aminata, *Le tourbillon, la dérive autoritaire*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Barry, Mariama, *Le cœur n'est pas un genou que l'on plie*, Paris, Gallimard, 2007.

Barry, Nadine, *Grain de sable, Les combats d'une femme de disparu*, Paris, Le Centurion, 1983.

Barry, Nadine, *Guinée, Les cailloux de la mémoire*, Paris, Karthala, 2003.

- Cissé, Emile, *Assiatou de septembre*, Paris, L'Harmattan, 2008 (1969).
- Cissé, Jeanne Martin, *La fille du Milo*, Paris, Présence africaine, 2009, 198p.
- Condé, Maryse, *La vie sans fards*, Paris, Editions Jean-Claude Lattès, 2012.
- Diallo, Alpha Abdoulaye « Portos », *La vérité du ministre, Dix ans dans les geôles de Sékou Touré*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.
- Keïta, Aoua, *Femme africaine. La vie d'Aoua Keïta racontée par elle-même*, Paris, Présence Africaine, 1975.
- Monénembo, Thierno, *Les crapauds-Brousse*, Paris, Seuil, 1979.
- Niane, Djibril Tamsir, *Retour aux sources*, 1970, in Touré Jean-Marie, *Les fonctions socioculturelles du théâtre guinéen*, Faculté de Sciences sociales, Institut polytechnique de Conakry, 1970.
- « La femme sur le chemin du PDG – revue théâtrale », *Horoya*, 28 septembre 1963.
- « JRDA veille », pièce de théâtre in *Horoya*, N°137-138, 22 et 24 mai 1962.

Bibliographie

- Allman, Jean; Geiger, Susan and Muisi, Nakanyike, *Women in African Colonial Histories: An Introduction*, Bloomington, Indiana University Press, 2002.
- Awenengo, Dalberto Séverine, « Ethnicité joola et genre. Femmes et constructions identitaires en Casamance au XXe siècle (Sénégal) », in Goerg, Odile (dir), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, L'Harmattan, Cahiers Afrique N° 23, 2007, p. 193-217.
- Barthélémy, Pascale, « Jeanne Martin Cissé, une normalienne en politique à l'heure des indépendances », in Goerg, Odile ; Pauthier, Céline et Diallo, Abdoulaye (ed), *Le NON de la Guinée (1958) : entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2010a, p. 107-131.
- Barthélémy, Pascale, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Paris, Presses Universitaires de Rennes, 2010b.
- Barthélémy, Pascale et Diallo, Telli Kadidiatou, « "Les colons étaient plus africains que nous", Entretien de Pascale Barthélémy avec Kadidiatou Diallo Telli, ancienne élève de l'École normale de jeunes filles de l'Afrique occidentale française, promotion 1944-1948 », *Clio Femmes, Genre, Histoire*, N°33, 2011, p. 223-236.
- Barthélémy, Pascale ; Capdevila, Luc et Zancarini-Fournel, Michelle, « Femmes, genre et colonisations », *Clio Histoire Femmes, Sociétés*, N° 33, 2011, p. 7-22.
- Bond-Stewart, Kathy, *Independence is not only for One Sex*, Harare, Zimbabwe Publishing House, 1987.
- Bower, Karen, *Gender and Decolonization in Congo. The Legacy of Patrice Lumumba*, New York, Palgrave Macmillan, 2010, 247p.
- Branche, Raphaëlle, « Sexual Violence in the Algerian War », in Herzog, Dagmar (ed.), *Brutality and Desire. War and Sexuality in Europe's Twentieth Century*, New York and Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009, p.247-260.
- Camara Idiatou, *La contribution de la femme de Guinée à la lutte de libération nationale (1945-1958)*, Mémoire de fin d'études supérieures, Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser, Conakry, 1979.
- Diallo, Ousmane, « Évolution sociale chez les Peuls du Fouta Djallon », *Recherches africaines*, N° 4, octobre-décembre 1961, p. 73-94.
- Doumbouya, Oumar Sivory, *La situation sociale des femmes en Guinée, de la période précoloniale jusqu'à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2008, 225p.
- Furth, Courtney, Rebecca, *Marrying the forbidden other: Marriage, Status and Social Change in the Futa Jallon highlands of Guinea*, Ph.D., University of Wisconsin-Madison, 2005.

Geiger, Susan, *TANU Women, Gender and Culture in the Making of Tanganyikan Nationalism, 1955-1965*, Porstmouth, NH: Heinemann, 1997.

Gigon, Fernand, *Guinée, état-pilote*, Paris, Plon, Tribunes Libres 51, 1959.

Goerg, Odile, « Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale », *Clio Histoire, Femmes, Sociétés*, N° 6, 1997, p. 105-125.

Goerg, Odile, « Femmes adultères, hommes voleurs ? La "justice indigène" en Guinée », *Cahiers d'études africaines*, Vol 3-4, N° 187, 2007, p. 495-522.

Goerg, Odile ; Pauthier, Céline et Diallo, Abdoulaye (dir), *Le NON de la Guinée, entre mythe, relecture historique et résonances contemporaines*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Hugon, Anne, *Histoire des femmes en situation coloniale, Afrique, Asie, XXe siècle*, Paris, Karthala, 2004.

Kaké, Ibrahima Baba, *Sékou Touré, le héros et le tyran*, Paris, Jeune Afrique Livre, 1987.

Lewin, André, *Sékou Touré, président de la Guinée (1922-1984)*, Paris, L'Harmattan, 2010, tomes 1 à 8.

MBaye d'Erneville, Annette, *Femmes africaines*, Romorantin, Martinsart, 1981.

Mc Govern, Mike, *Unmasking the State. Making Guinea Modern*, Chicago, University of Chicago Press, 2013.

Osborn, Emily Lynn, *Our Husbands are here: Households, Gender and Politics in a West African State from Slave Trade to Colonial Rule*, Athens, Ohio University Press, 2011.

Pauthier, Céline, « Tous derrière, les femmes devant ! Femmes, représentations sociales et mobilisation politique en Guinée (1945-2006) », in Goerg, Odile (dir.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 219-238.

Pauthier, Céline, « Forger l'imaginaire national : les enjeux de l'enseignement de l'histoire en Guinée au lendemain de l'indépendance », in Badiane-Labruno, Céline ; Suremain, Marie-Albane de et Bianchini, Pascal (dir), *L'école en situation postcoloniale*, Cahiers Afrique N°27, Paris, L'Harmattan, 2012, p. 57-80.

Pauthier, Céline, « La musique guinéenne, vecteur du patrimoine national », in Gary Tounkara, Daouda et Nativel, Didier (dir), *L'Afrique des savoirs au sud du Sahara (XVIe-XXIe siècles), Acteurs, supports, pratiques*, Paris, Karthala, 2012, p. 129-154.

Pauthier, Céline, « Sékou Touré : l'héritage controversé du "héros" de l'indépendance », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, N°118, avril-juin 2013, p. 31-44.

Pauthier, Céline, *L'indépendance ambiguë : construction nationale, anticolonialisme et pluralisme culturel en Guinée (1945-2010)*, Thèse de doctorat sous la direction de Odile Goerg, Université Paris VII, 2014, 782p.

Rillon, Ophélie, *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation. Le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Boilley, Université Paris I, 2013, 491p.

Rivière, Claude, « La promotion de la femme guinéenne », in *Cahiers d'Études Africaines*, VIII, N° 31, 1968, p. 406-427.

Rivière, Claude, *Mutations sociales en Guinée*, Paris, Marcel Rivière, 1971.

Sakho, David, *La révolte des femmes du 27 août 1977 en Guinée*, Mémoire de fin d'études supérieures, Toulouse, Université de Toulouse-le-Mirail, 1993.

Schmidt, Elisabeth, *Cold War and Decolonization in Guinea (1946-1958)*, Athens, Ohio University Press, 2007.

Schmidt, Elisabeth, "Emancipate your Husbands! Women and Nationalism in Guinea, 1953-1958", in Allman, Jean; Geiger, Susan and Muisi, Nakanyike, *Women in African Colonial Histories: An Introduction*, Bloomington, Indiana University Press, 2002, p. 282-304.

Schmidt, Elisabeth, *Mobilizing the masses. Gender, Ethnicity, and Class in the Nationalist Movement in Guinea, 1939-1958*, Portsmouth, NH: Heinemann, 2005.

Straker, Jay, *Youth, nationalism and the Guinean Revolution*, Bloomington, Indiana University Press, 2009.

Suret-Canale, Jean, “L’indépendance de la Guinée : le rôle des forces intérieures”, in Ageron Charles-Robert et Michel, Marc (ed.), *L’Afrique noire française : l’heure des indépendances*, Paris, CNRS Éditions, 1992, p. 129-138.

Touré, Mamadie, *La chanson satirique susu et le thème des femmes dans les Poèmes militants*, Mémoire de fin d’études supérieures, Institut Polytechnique Gamal Abdel Nasser, Conakry, 1970-1971.

Van Allen, Judith, “Aba Riot or Igbo Women War? Ideology Stratification and the Invisibility of Women”, in Hafkin, Nancy and Bay, Edna, *Women in Africa, Studies in Social and Economic Change*, Stanford, Stanford University Press, 1976, p. 58-86.

Filmographie

Barry, Sékoumar, *Mory le Crabe*, Guinée, 1966. (Comédie sur la polygamie)

Diakité, Moussa Kémoko, *Naïtou l’orpheline*, Guinée, 1982. (Drame sur la violence dans les ménages polygames, à partir d’un conte populaire)

Veaux-Logeat, Catherine, *Hier encore, je t’espérais toujours*, Canada, 2008. (Documentaire sur l’histoire de Nadine Barry, veuve de « disparu »)